

SIXIÈME SÉRIE — N° 3

17<sup>e</sup> Année — 1<sup>er</sup> Février 1912



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

## SOMMAIRE

- G. DEHERME. . . *Les Diplômés.*  
ANTOINE BAUMANN. *Les Poèmes rustiques de Louis Mercier.*  
PAR TOUS. . . . *Revue des opinions, des faits et des idées.*  
XXX . . . . . *Lettre d'Allemagne.*  
REMY ANSELIN . . . *La Quinzaine politique.*  
JEAN THOGORMA. . *La Vie à Landerneau-des-Lettres: Élémir Bourges. II.*  
*Les Livres qui font penser : RENÉ DE KERALLAIN, MAURICE VERNES, REMY ANSELIN, ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN.*

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

LA COOPÉRATION DES IDÉES. — N° 3. — 1<sup>er</sup> Février 1912.

# La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

---

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

---

Collections de la précédente série  
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS :- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 :- PARIS

---

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne l'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

POUR LA RÉDACTION, *tous les mercredis*, de 4 à 6 heures du soir ;

Enfin, en réunions amicales, sans invitation spéciale, *tous les dimanches*, de 3 à 6 heures. Les lecteurs, collaborateurs et amis de la *Coopération des Idées* seront toujours les bienvenus.

---

**Aucun article publié n'est payé.**

*Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.*

---

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

# La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17<sup>e</sup> année)

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

---

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

Le N<sup>o</sup> : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

---

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrecuidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfices.

*La Coopération des Idées* tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désesparé, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

---

*La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en deux volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.*

---

**Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.**

**Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de reconstitution sociale.**

---

## OUVRAGES de M. Georges DEHERME

en vente à " la Coopération des Idées "

---

**Croître ou Disparaître**, un volume in-16 de 280 pages. . . . . **3 fr. 50**

(PERRIN et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.)

**La Crise sociale**, 3<sup>e</sup> édition, un volume in-16 de 375 pages. . . . . **3 fr. 50**

(BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice.)

**Auguste Comte et son œuvre.** — *Le Positivisme*, un volume in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte . . . . . **2 fr. 50**

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot.)

**L'Afrique occidentale française.** — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un volume in-8 de 528 pages. . . . . **6 fr.**

(BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice.)

**La Démocratie vivante**, un volume in-8 de 402 pages. . . . . **4 fr. 50**

(BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères.)

---



# La Coopération des idées

## LES DIPLOMÉS

---

Politiquerie et petite bourgeoisie se tiennent et se soutiennent. Et d'abord par le budget qui est leur proie.

Sous le plus prodigue de nos rois, Louis XV, le budget général de la France atteignait 300 millions. Il est dépassé aujourd'hui par le seul budget de l'instruction publique et des beaux-arts qui alimente 150.000 fonctionnaires. La liberté de l'enseignement, c'est-à-dire la suppression de tout budget théorique, ramènerait une partie considérable des classes moyennes au prolétariat producteur. Tout le parasitisme politique et économique s'y oppose.

Dernièrement, *le Temps* disait encore : « Revenir sur l'œuvre scolaire de la République, nul n'oserait y songer ; bien plutôt y a-t-il lieu de la développer. » Mais si, bon apôtre ! on y songe, et sérieusement, et d'autant plus que la République parlementaire, qui ne résiste que dans le désordre et par les classes moyennes, est obligée de développer cette œuvre scolaire, c'est-à-dire de fabriquer à la grosse des littérateurs, des avocats, des méde-

cins, des professeurs, des fonctionnaires, — et toujours plus, et jusqu'à l'écrasement final.

Sans compter les établissements libres d'enseignement secondaire et supérieur qui subsistent encore, nos collèges et lycées comptent 200.000 élèves, dont 30.000 jeunes filles ; nos seize universités, 40.000 étudiants, dont 15.000 en droit, 9.500 en médecine, 4.000 en pharmacie, 6.000 en lettres et 6.000 en sciences. En 1814, il y avait en tout 4.350 étudiants ; en 1844, 6.000 ; en 1869, 9.800 ; en 1878, 11.000 ; en 1888, 17.600 ; en 1896, 27.000. Et nous en sommes maintenant à 40.000. En cinq ans seulement, de 1901 à 1906, le contingent des professions dites libérales s'est accru de 20 p. 100, passant de 399.839 à 483.179.

Voilà donc ce que petits industriels et petits commerçants veulent faire de leurs enfants !

Mais ils les instruisent, répondra-t-on. C'est leur justification ; c'est à leur honneur, — même s'ils se trompent, — de manifester ainsi leur naïf amour de l'art et de la science, — de la Lumière.

Allons donc ! Il s'agit surtout d'assurer à ces jeunes gens un facile et lucratif parasitisme, soit dans les professions libérales, soit dans les emplois publics ; avant la nouvelle loi militaire, il s'agissait, en outre, de les dispenser de deux années de service militaire. Ce que veut la petite bourgeoisie pour ses rejetons, c'est la fameuse « clé des carrières », le diplôme, — et non pas le savoir.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui. M. Imbart de la Tour nous le montre : « Que l'idéal de ces bourgeois, petits patrons enrichis ou marchands en voie de s'enrichir,

fût de devenir fonctionnaires royaux, des écrivains, comme Comines, le constatent, et une foule de documents le disent. Cette maladie est ancienne ; mais elle s'aggrave au quinzième siècle, avec la multiplication des offices et les progrès de la fortune. » Néanmoins, il y avait alors des obstacles et des cribles. L'argent seul n'était pas suffisant pour passer, et d'ailleurs il ne s'obtenait pas aussi facilement. De plus, la petite bourgeoisie avait une fonction économique à remplir. Cette fonction, elle ne l'a plus, ou du moins, dans notre civilisation industrielle, elle n'a pas assez de force pour la remplir.

∴

Je ne sais pas de plus décisive condamnation de notre enseignement d'État et des classes moyennes qui le nécessitent que ce qu'écrivait un jour, en toute ingénuité, M. Joseph Cernesson, professeur de lycée : « Étant donné un jeune homme dépourvu de fortune et ayant fait de bonnes études classiques, indiquer pour lui, en dehors du fonctionnarisme, une carrière de l'ordre scientifique ou une carrière de l'ordre littéraire qui soit en harmonie avec la culture et les goûts développés en lui par les établissements d'instruction publique. En attendant, je me permets de penser que la fameuse maxime : « Nul n'est obligé d'être fonctionnaire », est non seulement une plaisanterie, mais une plaisanterie funèbre et que devraient s'interdire ceux qui ont trouvé leur lit tout fait. *Ne insultes miseris* : respectons les malheureux... »

Ainsi l'on ne peut concevoir que l'instruction ali-

mentaire. La Lumière laïque ne vaut que si elle «éclaire» le porte-monnaie. Et c'est pourquoi on éteint les étoiles qui consolent, qui enchantent, qui illuminent les âmes pour l'amour de Dieu ou pour la grandeur de l'Humanité...

En 1882, après avoir noté que 12.000 jeunes gens par an « se pressent à l'entrée des carrières libérales », Arsène Dumont constatait déjà que ce nombre est « évidemment fort supérieur aux besoins du recrutement ».

Or, depuis, ce nombre a doublé. Il s'accroît fortement chaque année.

Comme le faisait remarquer ici même M. le docteur Michaut (1), pour les médecins, le niveau moral et intellectuel baisse en conséquence.

Nous approchons d'un temps où sur dix petits Français, il y en aura huit qui se destineront respectivement : 1° à l'agio, 2° à la boutique, 3° à la littérature, surtout à la poésie ou à la comédie, 4° à la peinture, au théâtre ou à la musique, 5° aux carrières libérales, 6° au fonctionnarisme, 7° au journalisme et à la politique, 8° enfin à la noce. Le neuvième et le dixième, dénués de tout, d'opinions radicales-socialistes, d'argent et d'entre-gent, se verront contraints, dans l'agriculture ou l'industrie, de nourrir tant bien que mal les huit autres. Mais ce ne sera pas sans rechigner.

\*  
\* \*

Tout de même, dans l'ensemble, les producteurs ne seront pas les plus malheureux, peut-être. Une page de Taine est à relire ici :

(1) Voir notre numéro du 1<sup>er</sup> août dernier.

« Ils ne se volent plus sur les grands chemins à coups d'épée. Ils ont trouvé que ce moyen de décider qui aurait l'argent et les bonnes choses était trop simple ; en échange, ils ont adopté les procédés suivants :

« Premier moyen, qui est légal : le *concours*. Mon ami Édouard S..., homme éminent, mais de médiocre fortune, a un fils laborieux et d'esprit ordinaire ; ce fils, après dix ans d'études, bachelier ès lettres et ès sciences, se présente aux examens du surnumérariat dans le ministère des Finances ; deux cent quatorze candidats sont inscrits ; il y a treize places. Les treize heureux toucheront chaque année, pendant deux ans, une gratification de cent cinquante francs, moyennant quoi ils seront tenus de faire des copies huit heures par jour ; au bout de deux ans, s'ils sont sages, ils atteindront à ce comble de gloire de mettre sur leur carte le titre d'employé, et dans leur poche cent cinquante francs par mois.

« Le concours fonctionne à l'entrée de toutes les carrières : dans l'armée, dans la marine, dans l'enseignement, dans les eaux et forêts, dans le professorat, dans les ministères, dans les divers services de l'industrie privée ou publique ; c'est un tourniquet, non pas double, mais triple, quadruple, ou même indéfiniment répété et continu, continu par les classements, par les notes et le tableau d'avancement, dans toutes les grandes écoles du gouvernement ; dans toute l'administration, dans toute l'armée encore....

« Reste le second moyen de parvenir, celui-ci extralégal : la *réclame*, ou l'art d'attirer l'attention sur soi. Rien de plus difficile. Sous Louis XV, Ginguéné, je crois, devint célèbre avec une pièce de vers : *La Confes-*

*sion de Zulmé*. Il n'y avait qu'une centaine de salons ; aujourd'hui il y en a trois mille. On ne s'adresse plus à une petite élite, mais à tout un peuple. Comment faire pour que cent mille personnes retiennent mon nom ? D'autant plus que leur mémoire est déjà surchargée ; il y a trop de noms qui prétendent à leur attention ; chaque été, trois ou quatre mille peintres à l'Exposition ; pendant six mois, des centaines de musiciens qui bourdonnent le soir comme des insectes à la lumière des lustres ; tous les jours, au bas de vingt revues et de cinquante journaux, une population d'écrivains ; tous travaillant, à coups répétés d'articles, de concerts et de tableaux, à s'approprier un coin dans cette mémoire pleine ; elle déborde : au bout d'un temps, rien n'y entre plus.

« Il faut *tirer l'œil*, hors de là, pas de salut. Ce n'est pas vanité, c'est besoin ; aujourd'hui, la publicité, aussi bien que le temps, est de l'argent. Je suppose qu'à l'ordinaire vous vendiez un tableau quinze cents francs ; ayez trois pages signées dans trois journaux notables, joignez-y quelque petite manœuvre à l'Hôtel des ventes, vous vendrez le tableau suivant, tout pareil, quatre mille francs.

« Les deux moyens de parvenir, le concours et la réclame, aboutissent à des effets du même genre. Ils surmènent, étriquent, surexcitent et gâtent l'homme. Le concours fait des éreintés et des bêtes de somme, la réclame fait des charlatans et des intrigants. »

Il en coûte de 10 à 20.000 francs pour pousser un enfant jusqu'au baccalauréat ; et jusqu'à la licence ou l'agrégation, de 20 à 30.000 francs. Un tiers des familles

françaises, surtout parmi celles, de plus en plus nombreuses, qui n'ont qu'un enfant, peuvent faire cette dépense. Sottise, vanité ou ambition, elles y consentent volontiers, dussent-elles se priver du nécessaire ou s'endetter. C'est insensé ! Pas assez encore puisqu'on multiplie les bourses gratuites ou demi-gratuites. Le producteur agricole ou industriel paye les frais de ces faveurs officielles qui doivent stimuler le zèle électoral des classes moyennes, et la société s'appauvrit de tout ce capital gaspillé parce que dispersé.

Le système électif ne va qu'avec la corruption à tous les étages sociaux. Toutefois, c'est aux degrés intermédiaires que cette corruption pénètre le mieux. Voilà pourquoi nos politiciens ont tant d'égards pour les classes moyennes, auxquelles ils appartiennent d'ailleurs. Même les socialistes.

Aussi bien, c'est là que le socialisme d'État trouve son terrain le plus propice. Par le développement du fonctionnarisme sinécuriste d'abord.

Aucune statistique n'est dressée en ce sens. Nous savons seulement que nous avons à peu près un million de fonctionnaires, un sur douze électeurs ou sur vingt Français actifs. Nous savons aussi que, même en tenant compte des classifications nouvelles, leur nombre et leur coût ont plus que doublé en trente ans, et que le chiffre des pensions civiles a triplé, passant de 38.280.000 francs en 1875 à 61.250.000 francs en 1890, à 75.630.000 francs en 1900 et à 105.660.000 francs en 1910. Les fonctionnaires nous coûtent 1.600 millions de francs par an. C'est dire que chaque Français paye 40 francs par an pour cette dépense, un chef de famille

de quatre personnes 160 francs. « Quand un pays possède comme la France 600.000 fonctionnaires, a dit Herbert Spencer il y a quelque trente ans, 600.000 hommes détournés des carrières industrielles et entretenus, eux et leurs familles, dans une aisance au-dessus de la moyenne, il est clair que les classes productrices ont à supporter une lourde surcharge. L'ouvrier fatigué est obligé de prolonger sa journée d'une heure ; sa femme, de l'aider au travail des champs, tout en nourrissant ; l'alimentation des enfants devient encore plus mauvaise et l'*augmentation* du travail, jointe à une *diminution* du gain, amène une décroissance dans la somme de temps et de force que la famille peut consacrer aux rares jouissances d'une existence toujours digne de compassion. » Et la situation du fonctionnaire lui-même, utile ou non, n'en est pas améliorée. Au contraire. En 1846, le prix moyen du fonctionnaire était de 1.300 francs ; aujourd'hui, il ne dépasse pas 1.700 francs. Cependant les richesses ont sextuplé et les salaires ouvriers ont doublé.

Les places n'en sont pas moins disputées. « En 1896, dans les services de la Préfecture, nous dit M. Henry Bérenger, pour 40 places d'expéditionnaires à 1.800 francs, il y a eu 2.300 candidats, soit 40 candidats pour une place, et la plupart de ces candidats étaient bacheliers ou licenciés en droit. La même année, pour 60 places de commis rédacteurs à 2.700 francs, il y a eu, dans un concours beaucoup plus difficile que celui d'expéditionnaire, 800 candidats pour 40 places, soit 20 pour 1, et la plupart de ces candidats étaient licenciés, ou même docteurs en droit. »

Les services publics se sont peut-être compliqués ; mais ce n'est pas pour être mieux administrés. Ce sont surtout les paperasseries inutiles ou les sinécures qui ont été multipliées.

Le système électif y oblige. Il ne joue, il ne se commande que par les faveurs et les sportules. Les décorations et les places ne constituent pas, d'ailleurs, tout l'arsenal radical-socialiste des moyens de corruption. Il y a aussi certaines subventions, les adjudications ou fournitures de l'État et des villes, les secours de l'Assistance publique, les pensions aux vieillards ou infirmes, les lois économiques ou autres, les yeux ouverts ou fermés de la police, les faux poids de Thémis, — tout ce qui est, en somme, la politique des classes moyennes, le radicalisme-socialiste. Son économique, je l'ai assez montré, c'est uniment le parasitisme.

..

La petite boutique, le petit patronat, la petite propriété gémissent ; la famélique bohème intellectuelle ou artistique rugit et délire. Les professions libérales politiquent. Et pour « arriver » plus vite, aucune surenchère électorale ne les arrête. Ce sont elles qui exaspèrent la frénésie démagogique. Les trois quarts des avocats, la moitié des médecins, beaucoup de professeurs n'ont plus d'autres ressources que la politique électorale. Il est vrai que c'est par là qu'on peut espérer de participer à la politique d'affaires.

C'est par antiphrase qu'on dit « professions libérales ». Dans les métiers intellectuels ou artistiques, sauf pour quelques nobles exceptions, l'âpreté au gain

est plus grande, l'indépendance réelle bien moindre que dans les métiers manuels. Il faut le reconnaître, d'ailleurs, ce n'est pas dans le désordre, quand l'argent reste la seule force sociale effective que ces professions peuvent être « libérales », c'est-à-dire désintéressées, c'est-à-dire indépendantes.

J'ai parlé déjà des gens de lettres (1). Pour les purs intellectuels, voici ce qu'en dit Georges Sorel qui les connaît bien : « Quand on regarde comment vivent les producteurs sorboniques, on s'aperçoit qu'ils sont généralement des parasites, fort analogues aux anciens poètes de cour; ils obtiennent leurs moyens d'existence en flattant les maîtres. »

Pour trois cents places vacantes de professeurs de collège ou de lycée, nos universités sacrent chaque année 100 agrégés et 1.200 licenciés. Dans l'enseignement primaire, « pour 150 places vacantes environ dans les écoles de Paris, nous dit M. Henry Bérenger, il y a une moyenne de 15.000 candidats, soit 100 candidats pour une place ». L'École polytechnique, l'École centrale, les écoles d'ingénieurs et d'arts et métiers produisent près de 1.000 ingénieurs par an. Or, nous dit encore M. Henry Bérenger, « la moyenne du salaire d'un ingénieur dans l'industrie est entre 2.000 et 4.000 francs ». Et il y a l'*ingénieur-chemineau* qui se loue pour une saison !

Je passerai sur la basoche. Ils sont trop. Mais voici pour la profession médicale.

En 1846, il y avait en France 8.000 médecins; en 1876, 10.743 docteurs et 3.633 officiers de santé, soit

(1) Voir la *Coopération des Idées*, nos 79, 80, 82 (1<sup>er</sup>, 16 avril, 1<sup>er</sup> mai 1911).

14.376 médecins et 6.322 pharmaciens. Le diplôme d'officier de santé ayant été supprimé en 1892, il y avait, en 1901, 17.000 médecins ; en 1906, 18.241 docteurs, 928 officiers de santé, soit 19.139 médecins et 11.103 pharmaciens ; en 1908, 22.000 médecins. En soixante ans, leur nombre a donc presque triplé. Il s'accroît de plus en plus.

Il en est de même pour toutes les carrières dites libérales. En un demi-siècle, le nombre de diplômes distribués chaque année par les diverses facultés de France a quadruplé ; en vingt ans seulement, il a doublé.

Et voici les femmes qui entrent dans ce tourbillon de folie. 30.000 jeunes filles s'abêtissent déjà dans les lycées. On nous en avertit, ce n'est point pour le plaisir de s'abêtir. Un mandarin en jupon, Mlle Milliard, agrégée de l'Université et membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, ne nous l'envoie pas dire : C'est pour le bon motif que ces demoiselles flirtent avec la science. Écoutez-la :

« A l'heure actuelle, il y a évidemment des jeunes filles qui passent le baccalauréat, mais elles sont l'exception, car l'enseignement des lycées et collèges de jeunes filles n'y prépare pas. Je demande quel l'exception devienne la règle. L'enseignement des lycées et collèges de jeunes filles ne correspond plus aux réalités de la vie moderne. Organisé pour accroître le développement intellectuel de la femme, pour donner à la jeune fille des notions générales, des clartés de tout sans la préparer à aucune profession définie, il ne donne pas aux jeunes filles l'éducation qui les rendrait capables de faire face aux difficultés matérielles et morales qu'elles peuvent rencontrer... La

clientèle des lycées n'est plus seulement formée de jeunes filles de la bourgeoisie qui ne venaient y chercher qu'une culture générale ; elle est composée maintenant, en grande partie, de filles d'employés, de filles de petits fonctionnaires, de filles d'ouvriers, qui devront, même mariées, travailler pour vivre ; elles peuvent avoir l'ambition de suivre les cours des facultés, de devenir médecins, avocats, etc. Or l'enseignement reçu au lycée et le diplôme de fin d'études, s'il suffit pour obtenir un poste de répétitrice ou de maîtresse primaire dans les lycées et collèges de jeunes filles et pour préparer les examens de l'enseignement supérieur des femmes, n'ouvre pas les portes des autres professions. Le lycée de jeunes filles devient une impasse, où sont immobilisées toutes celles dont le nombre dépasse celui des situations accessibles dans l'enseignement secondaire de jeunes filles. Il n'y a à cette situation qu'une issue. Il faut, je le répète, rapprocher l'enseignement des jeunes filles de l'enseignement des garçons et organiser directement dans les lycées la préparation régulière au baccalauréat. »

Tous bacheliers ? Laissons répondre une autre « favorite » du régime, Mme Jean Cruppi : « On trouve à Paris des leçons de tout, et de bonnes leçons, pour 1 franc l'heure... et même moins (1 franc dont il faut déduire les frais de transport). De riches bourgeois ont offert à une bachelière 50 francs par mois pour deux heures par jour, dont une heure de latin. »

C'est l'illusion grossière des classes moyennes de croire que le parasitisme peut indéfiniment s'accroître. Si faible pour réagir que soit une société en pleine décomposition, elle ne laisse point de se défendre.

Revenons aux médecins. D'après M. Marcel Laurent, 45 p. 100 des médecins gagnent moins de 2.000 francs par an. Suivant M. l'abbé Mocquillon, la moitié des 2.500 médecins de Paris gagnent moins de 8.000 francs par an : « 400 gagnent entre 5 et 7.000 francs, et les 800 autres végètent au jour le jour, réalisant à grande peine, les uns 2.000, les autres 3.000 francs au plus, dans les cliniques, les officines de dentistes, les cabinets de spécialistes ; et plusieurs, obligés, pour manger un morceau de pain, de se livrer à des travaux tout à fait en dehors de leurs études et de leur profession. »

Il y a là, certainement, dans les professions dites libérales, dans la bohème littéraire ou artistique, chez le fonctionnaire, des situations pénibles, douloureuses, pitoyables. On plaint ces victimes de l'erreur des classes moyennes : on ne saurait les encourager.

Bonald avait dit : « Les hommes ne sont élevés, par leur rang et leur fortune, au-dessus des autres que pour les servir ; les honneurs sont des *charges*, c'est-à-dire des fardeaux, et elles en portent le nom ; des offices, c'est-à-dire des devoirs, *officium* ; en un mot, tout ce qui est grand ne l'est que pour servir tout ce qui est faible et petit, et de là sont venus les mots *servir*, *service*, employés à désigner, dans la langue des peuples chrétiens seulement les plus hautes fonctions du ministère public... Ces noms disent à ceux qui en sont qualifiés qu'ils ne sont établis que pour le service de leurs semblables ; que le caractère dont ils sont revêtus est un engagement et non une prérogative, et qu'ils se méprennent étrangement sur leur destination dans la société lorsqu'ils se regardent comme élevés au-dessus des autres par la supériorité

rité du rang, tandis qu'ils n'en sont distingués que par l'importance des devoirs... La noblesse n'est ni une prérogative, ni un privilège ; elle est un service et un devoir envers le pouvoir... L'orgueil ne voit, dans ce service, que des distinctions et des supériorités ; la raison, la conscience et la politique n'y voient que des devoirs. »

Cette conception positive de la hiérarchie sociale est absolument incompréhensible aux classes moyennes et à leurs défenseurs actuels.

La bourgeoisie n'a vu dans les rangs sociaux que des degrés de droits. N'a-t-on pas proclamé les Droits de l'homme ? A l'argent d'en mesurer l'exercice ! On a donc voulu passer dans les rangs supérieurs, parce qu'on a cru que c'était avoir moins de devoirs envers tous et plus de droits pour soi-même. Petits boutiquiers, petits patrons, petits propriétaires n'ont eu d'autre ambition que d'obtenir pour eux un titre de rente et pour leurs fils, et maintenant pour leurs filles aussi, le titre d'émo-luments et de retraite qu'est un diplôme de l'Université.

Malheureusement, au fur et à mesure que ces titres se vulgarisaient, leur valeur baissait. Il y a un ridicule martyrologe du parasitisme. Il y a des rentiers qui ne mangent pas à leur faim, des propriétaires plus inquiets du lendemain que leurs fermiers, leurs valets ou leurs locataires, et des docteurs ès lettres qui couchent à l'asile de nuit...

G. DEHERME.

## Les poèmes rustiques de Louis Mercier (1)

---

Si l'on me demandait de définir ce qu'il faut entendre par le mot *poète*, je proposerais cette formule : un homme qui sent avec intensité, et qui sait communiquer ses émotions, à l'aide d'un langage expressif et musical.

De toute première nécessité, il faut, à mon sens, que le poète vibre dans les parties les plus profondes de son être. C'est pourquoi la plupart des versificateurs du dix-huitième siècle firent de si pauvre poésie, en dépit de leurs soins à respecter Boileau et son art poétique. Mais innombrables sont les humains qui vibrent parfois comme les cordes du violon sous l'archet d'un virtuose, sans jamais parvenir à éveiller la moindre vibration chez leurs semblables. Réaliser un tel miracle, voilà le propre de l'artiste, qu'il soit ouvrier de rimes, de prose, de tableaux, de statues ou de musique. Enfin, le poète complet emprunte quelques-unes de ses ressources à l'art musical. Je tiens, pourtant, que ce ne saurait être

(1) M. Mercier a publié quatre volumes de vers : *Voix de la terre et du temps*, *Le Poème de la maison*, *Lazare le ressuscité* et *L'Enchantée* (Calmann-Lévy, édit.). Je ne m'occuperai que des deux premiers, en laissant même de côté trois ou quatre pièces étrangères à la vie rurale.

l'essentiel de son affaire. Le rythme et les effets de sonorité m'apparaissent ici comme tenant un rôle un peu semblable à celui de ce *continuo* pour orgue, qui, dans les cantates de J.-S. Bach, soutient l'orchestre et le chant. Cette manière de basse chiffrée sert d'assises à la mélodie, mais ne pourrait en dispenser. Dans l'aphorisme de Verlaine : *De la musique avant toute chose*, je ne parviens à découvrir qu'une plaisanterie.

A de rares exceptions près, les poèmes rustiques de Louis Mercier satisfont l'oreille. Parfois ils l'amuse, par des arrangements curieux sans bizarrerie. Toujours, ils expriment des choses bien intéressantes, dans une langue dont le solide relief vous domine, avant même qu'on en ait perçu toute la haute saveur. Qu'on se rassure, d'ailleurs. Je ne songe pas à faire œuvre de critique littéraire. Je crois même qu'il est sage de ne pas commenter les poètes. Le bon commentateur est celui qui a compris leurs œuvres et qui se borne à les réciter avec l'accent qui convient. Si je connaissais l'auteur des *Voix de la terre et du temps* et du *Poème de la maison*, je lui demanderais de reproduire, dans cette revue, le meilleur de son œuvre. Mais j'ignore tout de sa personne, sauf qu'il naquit en 1870 et qu'il est originaire de la campagne roannaise. Contraint de respecter la coutume, il me faut prendre un détour pour le révéler à ceux — bien nombreux, je le crains ! — qui n'ont pas encore pu le découvrir dans le tohu-bohu de la production contemporaine. Ce ne sera pas sans m'excuser, dès l'abord, de mêler quelques bribes de prose aux morceaux qu'on va lire.

## I

Issu d'une vieille souche de cultivateurs, Louis Mercier s'est pris à aimer la terre, les travaux des champs, l'humble maison rurale avec tous les êtres qui la peuplent, et il a chanté ces choses si souvent chantées avec un cœur de paysan qui se serait mué en artiste fin et sûr. Il s'en est expliqué directement dans ce qui suit :

O bons semeurs de blé qui fûtes mes ancêtres  
Et qui du lit des morts rêvez de nous, peut-être,  
Que vos mânes profonds ne soient pas offensés,  
Si je n'ai pas marché les pieds dans votre trace,  
Si je n'ai pas, fidèle à l'œuvre de ma race,  
Repris votre sillon où vous l'aviez laissé.

.....  
Je n'en garde pas moins, dans le sang de mes veines,  
Dans mon cœur délivré des ambitions vaines,  
Et jusque dans la moelle intime de mes os,  
Un indomptable amour pour cette terre amie  
Que tous ceux de chez nous ont aimée et servie  
Avant de prendre en elle un éternel repos.  
Mon âme paysanne est fille de la vôtre ;  
Si j'ai pu quelquefois exprimer mieux qu'un autre  
L'émouvante beauté du rustique labeur ;  
Si, pour dire ce vieux et candide poème,  
Il me vient des accents qui me troublent moi-même,  
Tant je les sens frémir de tendresse et d'ardeur,  
C'est à vous, mes aïeux, que j'en dois rendre grâce,  
Car mon œuvre est la fleur de votre esprit vivace :  
Le souffle de mes morts y revient palpiter,  
Et, sans doute, ce sont les lointaines pensées  
Silencieusement dans leur être amassées  
Dont mon âme déborde et qui la font chanter.

Quelle simplicité touchante chez ce raffiné des lettres !  
Comme il sera bon et sain de s'abandonner à sa sorcellerie !

Pour nous intéresser à de certaines choses, la première condition demeure de nous en fournir une représentation saisissante. On s'attache seulement à ce qu'on discerne avec netteté. Les images aideront à nous faire atteindre ce résultat. Originales, elles fixent l'attention en provoquant une légère surprise. Justes, elles ajoutent à la description directe des éléments de similitude qui la rehaussent, comme un étincelant joyau fait valoir un beau visage de femme. Le grand art consiste à mettre, dans un petit nombre de mots portant d'heureuses transpositions d'attributs, tout un monde de faits et d'idées prêts à se répandre en pluie de fleurs, dès qu'on presse le bouton de la boîte magique.

Louis Mercier a des images admirables. Qu'on en juge par ces échantillons :

L'automne semble *un beau souvenir* de l'été.

Tous les chants qui, plus doux que les yeux de la femme,  
*Dans un piège d'accords enveloppent notre âme.*

Le ciel est *une coupe immense* de clarté.

Nous écouterons *choir les heures goutte à goutte,*  
Cependant que *la neige effacera le bruit*  
Que *la vie en marchant peut faire* sur la route.

A propos de la rivière :

Les fins clochers *dont l'âme est éprise du soir,*  
Laisaient *fuir leur image* au fil de son miroir.

Tandis que la neige tombe dehors :

Le feu paisible et fort au cœur de l'âtre brûle,  
 Le feu divin, source de joie et de clarté,  
*Fils du soleil qui dort dans les arbres antiques.*

Même traîtreusement détachés des pièces auxquelles ils appartiennent, ces vers sont de ceux qu'on aime à fixer dans sa mémoire, pour les répéter silencieusement, aux heures où l'on sent le besoin de rendre plus large et plus doux le mouvement de sa poitrine.

Mais les joyaux ne fournissent qu'un élément accessoire de la beauté. Seuls les sauvages pensent qu'il peut être élégant d'en mettre partout. Les images ne sauraient suppléer la description directe. Notre poète s'y entend comme un maître.

S'agit-il de peindre l'allure de l'homme des champs ?  
 Il dira :

On voit les paysans cheminer, lents et lourds,  
 De ce pas balancé d'hommes de mer qu'ils prennent  
 A marcher dans le sol incertain des labours.

Autre tableau :

L'étable. C'est un soir d'hiver. On trait les vaches.  
 Une lanterne pend sous les chevrons, parmi  
 Les toiles d'araignées, éclairant à demi  
 Les choses et semant l'ombre de claires taches.  
 Sa fumeuse lueur modèle vaguement  
 Les contours indécis des bêtes ; l'on devine  
 Les flancs bombés, les croupes rondes, les échines  
 Au long desquelles court un frisson par moment.

. . . . .  
 Paix profonde. Les bonnes vaches que l'on traite,  
 Immobiles, les yeux béants, devant leur crèche,  
 S'abîment dans un rêve indolent d'herbe fraîche,  
 Au bruit moelleux du lait qui tombe dans du lait.

Écoutez comment s'éveille un village :

Une cloche tinte trois coups :  
 C'est la messe des jours qui sonne.  
 Un prêtre à l'autel est debout ;  
 Dans les chaises des nefs, personne.  
 Le bourg commence à s'éveiller.  
 Une à une bâillent les portes ;  
 On entend les bruits familiers  
 Que chaque aube en naissant rapporte :  
 Des voix, des pas, le chant d'un coq,  
 Un gazouillement d'hirondelles,  
 Le treuil criard d'un puits, le choc  
 D'un seau qu'on heurte à la margelle.  
 Un tombereau passe qui fait  
 Des cahots rauques sur les pierres,  
 — Puis un grand silence renaît  
 Et le matin semble en prière.

Louis Mercier excelle à dépeindre les bruits, à la fois par des jeux de syllabes appropriées et par des métaphores dont le naturel et la simplicité arrivent à masquer l'artifice. Goûtez ce morceau sur la pluie :

Mais, dans le grand silence, un nouveau bruit renaît,  
 Un bruit confus, léger, et qui marche, on dirait  
 Sur des milliers et des milliers de pieds agiles.  
 Cela vient. La rumeur s'étend, fourmille, court,  
 Et son approche rend tout le pays sonore.  
 Elle frémit déjà sur les bois d'alentour,  
 Et crépite, plus proche encore,  
 Aux arbres du jardin, au pavé de la cour ;  
 La voilà qui s'abat sur le toit, infinie,  
 Harmonieuse et fraîche. C'est la pluie,  
 La pluie agile  
 Qui danse sur les tuiles,

Et le grenier silencieux.

Écoute cheminer aux profondeurs des cieux  
Le long, le monotone et doux bruit de la pluie.

A la lecture de ce fragment et de celui qui le précède, un grand nom s'offre à la pensée. L'allure du vers, la précision minutieuse du détail, le goût de faire vivants des êtres inanimés, tout cela voisine singulièrement avec la poésie de La Fontaine. Aimant les choses rurales d'un amour passionné, Louis Mercier devait en venir à les douer toutes d'une petite âme humaine. Le fétichisme n'est-il pas une immense ressource poétique, trop négligée en notre temps de brumes métaphysiques ? Sur cette voie, il a même ajouté quelques scènes à l'« ample comédie en cent actes divers ». Je vais vous laisser le plaisir de comparer avec le modèle.

Voici un épisode où il met en scène « la gent trotte-menu » prenant ses ébats dans un grenier :

D'invisibles souris grignotent dans les murs ;  
Parfois, hors de son trou une d'elles avance  
Le museau, puis la tête, et d'un bond preste et sûr  
Saute sur le plancher, s'arrête, et, frissonnante,  
De son petit œil noir explore les entours.  
Or les choses ont l'air coites et rassurantes.  
Et le chat n'est pas là, ni l'homme... Une autre accourt,  
Une autre encore, une autre, une autre ; elles pullulent,  
S'appellent, se rassemblent ; puis, d'un galop fou,  
Ce peuple turbulent se rue et se bouscule  
Autour de quelque noix trouvée on ne sait où ;  
Et, pour se disputer ce butin minuscule,  
On les voit se livrer de grands combats qui font  
Courir d'étranges bruits dans le grenier profond.

Au tour de l' « animal grim pant » :

Deux chèvres ont quitté leur litière et s'évadent.  
 Les voilà dans la cour. Elles tiennent conseil.  
 L'une regarde l'autre; un espoir d'escapade  
 S'allume et rit au fond de leurs prunelles d'or;  
 L'une flaire un pavé, l'autre bouge une oreille,  
 Hoche deux fois la tête, et fait un pas. Tout dort;  
 Le chien même, gisant dans sa niche, sommeille.  
 Or, ayant vu la claie ouverte du jardin,  
 L'une derrière l'autre, et la plus vieille en tête,  
 À pas vifs, toutes deux cinglent vers le butin.  
 Leurs jarrets se renvoient leur mamelle repleète,  
 Et l'on voit, sur le sol, marcher à leur côté  
 Leur ombre barbigère, anguleuse et cornue.

De simples meubles, qui participent étroitement à  
 notre existence, deviendront des personnages de la  
 société familiale. C'est bien le cas de l'horloge :

Elle a l'air vaguement humaine  
 Avec sa face d'émail blanc  
 Et sa robe couleur de chêne,  
 Où bat un cœur rythmique et lent.

.....  
 Elle vit à l'écart, étrange  
 Et respectée; on la défend  
 Du heurt des chaises qu'on dérange  
 Et des gambades des enfants.  
 L'horloge valétudinaire  
 Craint les caprices des saisons;  
 Elle vibre aux coups de tonnerre,  
 Le vent lui donne le frisson.  
 Elle a peur du cahot des roues,  
 Des portes qu'on ferme trop fort;  
 Les jours de pluie, elle s'enroue,  
 Et le gel des grands froids l'endort.

II

Mais l'invention poétique doit-elle se borner à nous faire sentir la vie des êtres ? Ne peut-elle aller plus loin encore ? Ces êtres, dont la compagnie nous est doucement réjouissante, nous valent mille bienfaits que notre égoïsme oublie trop. Bien désemparée se trouverait notre existence, si nous venions à manquer de leur aide habituelle. L'horloge, par exemple, n'est-elle pas un précieux agent de discipline, faute duquel les journées se dépenseraient dans l'incohérence et le temps perdu ?

Un esprit ponctuel et diligent l'anime ;  
 Elle est dans la maison comme un dieu du travail,  
 Et chacun obéit aux volontés qu'exprime  
 Son doigt de fer rigide allongé sur l'émail.

. . . . .  
 Elle sonne... Le jour ne se lève qu'à peine  
 Et la maison se fait docile à cet appel ;  
 Les bêtes et les gens s'éveillent et reprennent  
 Le joug quotidien du labeur éternel.

. . . . .  
 Elle sonne, elle sonne... Et, dans le jour grandi,  
 A son ordre, un à un, les travaux se déroulent :  
 Les troupeaux vont aux champs quand l'horloge le dit.  
 Etc...

Nous touchons ici à la grande originalité de notre poète. Avant lui, nul, à ma connaissance, n'avait montré aussi heureusement la bonté latente et passive de la terre, des arbres, des animaux, de la maison familiale. Les divers morceaux déjà cités reflètent plus d'une fois

ce souci. Il va devenir très net dans ceux qui vont suivre.

Arrêtez-vous sur ce sonnet à la terre :

L'homme en vain te soumet à son cruel empire;  
 En vain, pour y semer, chaque automne, son grain,  
 Il fait saigner tes flancs maternels sous l'airain,  
 Et promène en ton cœur le soc qui le déchire.  
 Malgré les jours nombreux qu'a duré ton martyre,  
 Nous n'avons point lassé ton amour souverain,  
 Mais ton front toujours jeune et demeuré serein  
 Vers le vieux firmament n'a cessé de sourire.  
 Et pour qu'avec le pain, nourricier de la chair,  
 Nous te devions le don surhumain et plus cher  
 De sentir la Beauté tressaillir dans les choses,  
 Clément à nos affronts et douce à nos oublis,  
 Tu te souviens toujours de la forme des roses  
 Et tu sais ciseler encore les grands lis.

Les crapauds, déjà fort agréablement chansonnés par Marc Legrand avec la collaboration de Victor Meusy, deviennent mieux que d'inoffensives bestioles. Regardez-les sous la margelle du puits :

Ils sont deux, trois, quatre parfois,  
 Et chantent. L'âme des fontaines  
 Vibre limpide et souterraine  
 Dans le fin cristal de leur voix.  
 Ce sont peut-être des génies  
 Vieux comme le monde et très bons,  
 Ou d'obscurs petits dieux qui font  
 Dans l'ombre quelque œuvre bénie.

Familiers avec les mystères  
 Impénétrables aux humains,  
 S'il doit pleuvoir le lendemain

Leurs cris sont plus joyeux sous terre.  
 Car les crapauds harmonieux,  
 Qui se cachent sous la margelle  
 Et chantent quand la nuit est belle,  
 Sont instruits du secret des cieux.

La lampe apparaît bienveillante comme une charitable femme :

Souvent sans qu'elle en sache rien,  
 Et sans sortir de sa retraite,  
 La lampe à d'autres que les siens  
 Étend une bonté secrète.  
 Souvent le rayon protecteur  
 Qu'une fenêtre, la nuit, darde,  
 Vient au-devant du voyageur  
 Et le prend sous sa sauvegarde.

On connaît cette poésie touchante où Sully-Prudhomme compare les vieilles maisons à des veuves « qui se souviennent en pleurant ». Louis Mercier a trouvé mieux encore pour la demeure paysanne, providence de ses habitants. Elle lui a fourni une de ses plus belles inspirations. Je regrette de ne pouvoir tout citer,

La maison  
 N'élève son vieux toit qu'à peine, et ses fenêtres  
 Contemplant doucement le pays des ancêtres,  
 Dédaigneuses de voir un plus vaste horizon.  
 Mais elle connaît bien le modeste héritage  
 Dont voilà très longtemps qu'elle suit le destin :  
 Des terres et des prés elle sait le partage,  
 Où commence la vigne, où finit le pacage.  
 . . . . .  
 Mais surtout le regard de ses fenêtres vieilles  
 Accompagne les siens qui besognent dehors;

En secret, à travers le rideau de la treille,  
 Elle suit au sillon les laboureurs, et veille  
 Sur les troupeaux épars lorsque le berger dort.  
 Et si le poids du jour par moment les oppresse,  
 S'ils ont faim, s'ils ont soif, s'ils sont las et meurtris,  
 Pleine de réconfort et riche de tendresse,  
 Toute prochaine, au bout du sentier qu'ils connaissent,  
 La maison maternelle et douce leur sourit.

. . . . .  
 Aussi, lorsque le soir marque la fin des peines,  
 Lorsque les angélus, quittant les bons clochers,  
 Courent joyeusement vers les terres lointaines [nent,  
 Pour dire aux tâcherons qu'il est temps qu'ils s'en vien-  
 Lorsqu'on entend le pas des bœufs se rapprocher,  
 Sûre de leur retour avec la nuit tombante,  
 La maison en songeant aux siens se réjouit :  
 Son toit fumant déjà révèle une âme aimante,  
 Et comme un cœur empli d'allégresse et d'attente,  
 Le feu de son foyer palpite dans la nuit.

### III

Le tableau présenterait une lacune, si on n'y faisait place aux peurs superstitieuses qui hantent partout l'habitant des solitudes rurales. A la ville, l'être humain, sentant beaucoup d'êtres humains autour de lui, puise, dans cette union avec ses semblables, la confiance que les grandes forces inquiétantes de la nature ne prévaudront pas contre les ressources d'une ingéniosité qui s'appuie sur le nombre allié à l'intelligence. Mais, à la campagne, la faiblesse du nombre rend trop fragile le faisceau des résistances. Puis, la lointaine tendance de notre espèce à douer toute chose de sentiments et de pensées y demeure

presque aussi vivace que chez les jeunes enfants. Or, si cette tendance est génératrice de vive poésie, elle devient aisément aussi une source de terreurs.

Le beau talent de Louis Mercier ne pouvait manquer de s'exercer sur ce thème propice aux inventions émouvantes.

La mort, noire visiteuse, lui donne le frisson, et il supplie la porte de la demeure de veiller à ce qu'elle n'entre pas.

Guette le chemin qui serpente et fuit  
 Sous les noirs ombrages ;  
 Observe les champs, surveille la nuit,  
 Car la mort voyage.

.....  
 Malheur aux maisons qui laissent entrer  
 Son ombre avec l'ombre.  
 Au retour de l'aube, on verra pleurer  
 Leurs fenêtres sombres ;  
 Et le lendemain et les jours suivants,  
 Funèbrement closes,  
 Elles auront l'air de taire aux vivants  
 D'effroyables choses.

L'ombre effarante lui a fourni ces vers, où le rythme imprécis convenait à une chose qu'on voit, sans pouvoir jamais la saisir de ses mains :

Presque invisible, en attendant la nuit,  
 Elle se tapit derrière les portes,  
 Elle se cache sous le lit,  
 Elle s'entasse  
 Dans les escaliers où le vent passe ;  
 Elle ourdit dans les coins sa trahison,  
 Comme une araignée,  
 Et toute la maison,

Sans que l'on s'en doute, en demeure imprégnée.  
 Mais sitôt que la nuit descend,  
 L'ombre ressuscite ;  
 Hardie et vivante à présent,  
 Elle s'échappe de ses gîtes,  
 Et s'étirant, grossissant et rampant,  
 Changeant de visage et muant ses formes,  
 L'ombre, unique et nombreuse, répand  
 Sa présence énorme.

Vous êtes-vous représenté ce qu'il y a d'angoisse dans les rafales du vent, quand on l'entend souffler par un sombre jour d'hiver ou durant une nuit sans sommeil ? Lisez *le Poème du vent*. L'auteur y atteint à la véhémence du grand lyrisme.

D'où vient cet éternel vagabond de la vie ?  
 Quel est le rêve que le Vent,  
 Tourmenté d'on ne sait quelle incurable envie,  
 Pourchasse par le monde immense et décevant ?

Et qui sait vers quel gîte ou quel but, dans l'espace,  
 Sur les invisibles chemins  
 Où son passage ailé ne laisse nulle trace,  
 Se hâte vainement ce rôdeur surhumain ?

Par moments, le Vent las s'arrête, le Vent tombe ;  
 Il évoque un être très vieux  
 Qui sous quelque effrayant anathème succombe,  
 Et meurt, abandonné des hommes et de Dieu.

Mais le mystérieux moribond se ranime ;  
 Mais, plus triste et plus rauque, il fuit,  
 Comme s'il entendait l'épouvante d'un crime  
 Cheminer, halelante et terrible, après lui.

.....

Peut-être que le Vent est frère de la Mort !  
 Des confins de l'espace et du plus loin des âges,  
 Unis tous deux dans un indissoluble accord,  
 Le Vent avec la Mort font le même voyage.  
 Invisibles tous deux, sans une halte, ils vont,  
 Acharnés à courir les routes de la vie ;  
 On ne les connaît pas ; mais les œuvres qu'il font  
 Dénoncent durement leur présence ennemie.  
 Etc...

Depuis qu'il va rôdant par la terre maudite,  
 Le Vent n'a pas été toujours seul dans sa fuite :  
     Bien des êtres humains,  
 Expiant comme lui d'inexpiables fautes,  
 Avec le Vent coupable ont marché côte à côte  
     Sur les mêmes chemins (1).

Le Vent a vu Caïn ; il a suivi sa trace ;  
 Il a humé le sang tiède, le sang vivace  
     Qui fumait sur ses mains ;  
 Longtemps les deux maudits ont confondu leurs routes ;  
 Mais enfin l'homme est mort, et le repos qu'il goûte  
     Le Vent le cherche en vain.

.....  
 Ils s'éteindront un jour, tous les souffles vivants  
 Qui se seront mêlés aux rafales du Vent :  
 Les soupirs, les sanglots que la chair lasse jette  
 Sous un fardeau trop lourd de joie ou de douleur,  
 Etc...

Le Vent survivra seul. Et lorsque inhabité,  
 Ténébreux et confus, mais toujours emporté  
 Dans l'aveugle trajet des courbes éternelles,  
 Comme un vaisseau dont l'équipage est mort en mer,  
 Le globe errant ira promenant dans l'éther  
 Un augure funeste aux étoiles nouvelles ;

(1) Je saute quelques strophes.

Quand, etc...  
 Seul, effroyablement seul, et comme aujourd'hui  
 Chargé du désespoir qu'il emporte avec lui,  
 Trébuchant à travers les ruines de la terre,  
 S'ahurtant aux débris des sépulcres, blessé  
 Par les entassements tragiques du Passé,  
 Le Vent continuera son morne itinéraire.  
 Rien ne remuera plus que le Vent. Et le Vent,  
 De tous les bruits épars dans l'univers mouvant,  
 Fera le dernier bruit dans le dernier silence ;  
 Et vers les profondeurs du monde dévasté  
 Le Vent fuira toujours, toujours, épouvanté  
 De s'entendre marcher seul dans le vide immense.

Cette fin dépasse de beaucoup le champ des rêveries  
 du laboureur au repos. Elle confine à cette poésie cos-  
 mogonique et pessimiste qui inspira certains de ses  
 meilleurs poèmes à Leconte de Lisle. Nous ne nous  
 plaindrons pas de ce que son élan ait emporté notre  
 auteur jusque-là.

#### IV

Les découvertes scientifiques du siècle, dont nous  
 avons tiré de grandes commodités pour nos relations  
 avec nos semblables et pour notre confort matériel, nous  
 ont fait progressivement perdre de vue la noblesse de l'in-  
 dustrie rurale. Pourtant, celle-ci apparaît toujours grande  
 à quiconque sait s'abstraire des agitations où se dépensent  
 nos contemporains. Outre que la culture du sol pourvoit  
 aux plus indispensables de nos besoins, elle n'excite pas,  
 chez celui qui s'y livre, cet orgueil dangereux qui rêve

d'asservir la matière pour en faire l'esclave passive de nos fantaisies. Les dispositions si souvent hostiles de l'atmosphère sont, pour le cultivateur, une dure école de soumission, et « la soumission », comme le disait Auguste Comte, « c'est la base du perfectionnement ». Par là, on se trouve conduit à se rendre familière la pensée que l'humanité n'est qu'une toute petite partie d'un grand ensemble. Par là, on apprend à ne pas limiter les mouvements de sa sympathie aux seuls êtres de notre espèce. Je trouve une très haute et très sûre philosophie dans le geste des paysans qui pressent avec amour une poignée de terre dans leurs mains. Mais les paysans, qui ont la langue fort lourde et la plume plus lourde encore, ne sauraient nous dire les mots susceptibles d'expliquer les songeries qui les hantent. Il y faut un interprète qui soit bien de leur race. Il me semble qu'avant Louis Mercier on n'avait jamais traité ce vieux sujet avec une telle vérité unie à une aussi sincère émotion. Puis, si, par la nuance propre de sa sensibilité, il se révèle comme appartenant à cette région moyenne de la France, qui s'étend des bords de la Loire aux approches de la Provence et du Languedoc, ses chants rustiques dépassent de beaucoup la simple poésie de terroir, pour atteindre à cette généralité qui reste la marque de toute œuvre largement humaine.

Les positivistes qui lisent cette revue pourront faire une autre remarque. On a cent fois parlé de la lyre des poètes. On n'a pas assez dit que les cordes de cette lyre ne sont autres que les divers sentiments dont notre cœur connaît l'émoi. L'art du poète consiste à les tirer de la torpeur, pour leur faire rendre de ces sons qui nous rem-

plissent d'une délicieuse harmonie. Or, dans son « tableau cérébral », Comte ramène à trois ces inclinations « altruistes » qui sont la fleur de notre vie morale. Il les nomme : attachement, vénération, bonté. Si ce classement doit être tenu pour exact, — ce qui est ma solide conviction, — le poète ne sera bien complet que s'il arrive à ébranler ces trois précieuses fibres.

Qu'on se reporte maintenant aux extraits qui remplissent cet article. Sauf pour l'invocation aux aïeux, je les ai ordonnés en les rapportant aux trois penchants qui constituent notre aptitude à la sociabilité. Les descriptions saisissantes nous attachent aux objets, comme ces portraits doués de tant de vie qu'ils semblent prêts à sortir de leurs cadres pour venir à nous. On pourra noter que, dans certains des passages où domine la vénération, celle-ci s'allie à la crainte : l'image d'une puissance supérieure nous donnera toujours quelques tremblements. Mais j'insiste à nouveau sur ce que Louis Mercier a compris tout ce que les choses portent en elles de bonté latente, n'attendant que notre intervention éclairée pour se dégager et fournir un concours bienfaisant. Tout n'est pas pur égoïsme dans l'univers. Notre privilège, c'est l'aptitude à la direction. Encore faut-il, chez les êtres dirigés, un certain bon vouloir spontané dont nous serions impuissants à les pourvoir, s'ils n'en possédaient les premiers éléments. Notre poète a compris cela, parce qu'il aime les êtres dont il parle et que « les grandes pensées viennent du cœur ».

Pour conclure, je formulerai un vœu.

Aujourd'hui que nos populations paysannes se détachent de la vénérable religion qui les berça si longtemps

de ses dogmes et de ses gracieuses légendes, elles souffrent d'une bien regrettable disette d'aliments moraux. En maint endroit, on peut même constater un commencement de régression vers la pure animalité. Et, en effet, ce n'est pas sans danger que l'homme des champs se voit contraint à s'isoler des autres humains. Il entre de bien nombreuses journées monotones dans son existence. Louis Mercier n'a pas omis de nous peindre cette grisaille :

Des gens sont morts, d'autres sont nés.  
Innombrables, depuis l'aurore,  
De pauvres êtres ont peiné,  
Demain, ils peineront encore.  
Des voyageurs, des étrangers  
Ont passé devant notre porte.

. . . . .  
Le jour est mort. Demain qui vient  
Sera tel qu'aujourd'hui sans doute.  
Ainsi, sans qu'il arrive rien,  
La vie, hélas ! passera toute.

Mais, puisque notre poète a si bien rendu tout ce qu'on peut trouver de réconfort à méditer sur la beauté du spectacle agricole ; puisqu'il possède le don d'éveiller, sur ce thème, la gamme des sentiments les plus aptes à nous remplir de saine délectation : il lui reste quelque chose à faire. Ses poèmes rustiques, je souhaite de les voir mis à la portée de nos campagnes, en des éditions populaires qui, j'en suis sûr, ne tarderaient pas à se répandre dans les villages. Ainsi fit, avec un grand succès, l'auteur de *Mireille*. Mais Mistral a écrit pour les seuls Provençaux. Louis Mercier peut prétendre à une foule bien plus considérable de récitants. Il en trouvera

en Touraine comme dans le Plateau Central, en Normandie comme en Pays lorrain, et même dans ces régions de l'Artois, de la Picardie, des Ardennes, dont les habitants ressemblent assez mal à leurs frères du Forez. ... Quel rêve, pour un artiste, que d'approvisionner à nouveau de cantiques les veillées de la France rurale !

ANTOINE BAUMANN.



**L**e positivisme n'admet jamais que des devoirs chez tous, envers tous. Car son point de vue toujours social ne peut comporter aucune notion de droit, constamment fondée sur l'individualité. Nous naissons chargés d'obligations de toute espèce, envers nos prédécesseurs, nos successeurs et nos contemporains. Elles ne font ensuite que se développer ou s'accumuler avant que nous ne puissions rendre aucun service. Sur quel fondement humain pourrait donc s'asseoir l'idée de droit, qui supposerait raisonnablement une efficacité préalable ? Quels que puissent être nos efforts, la plus longue vie bien employée ne nous permettra jamais de rendre qu'une portion imperceptible de ce que nous avons reçu. Ce ne serait pourtant qu'après une restitution complète que nous serions dignement autorisés à réclamer la réciprocité de nouveaux services. Tout droit humain est donc absurde autant qu'immoral.

AUGUSTE COMTE.

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### SYNDICAT INTERNATIONAL DE COLONISATION

Dans une lettre adressée le 26 décembre dernier par notre collaborateur et ami Edmond Thiaudière au directeur de *la Vita Internazionale* de Milan, M. Moneta, et que celui-ci a rendue publique, nous trouvons une idée nouvelle qui, à cette époque de compétitions nationales pouvant d'un moment à l'autre provoquer la guerre, mériterait d'être examinée de près par les diverses nations européennes que nous voyons s'efforcer de coloniser, les unes aux dépens des autres.

M. Thiaudière y rappelle qu'au congrès des Sociétés de paix, tenu à Anvers en 1894, il avait formulé ce vœu que le dit congrès avait pris en considération, à savoir que :

« Par suite d'une entente préalable entre les nations européennes, aucune de celles-ci n'eût plus désormais le droit particulier de conquérir des territoires, soit en Afrique, soit en Asie, afin d'en jouir égoïstement à son profit exclusif et au détriment des indigènes, mais que ces nations syndiquées pour cet objet spécial se distribuassent les avantages à recueillir d'une colonisation commune, en même temps qu'elles assumeraient solidairement les devoirs de protection à remplir envers les indigènes. »

M. Thiaudière ajoute dans sa lettre à M. Moneta :

« Supposez que depuis dix-sept ans le syndicat international de colonisation rêvé par moi fût constitué, ni la question du Maroc, ni celle de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque n'auraient été posées. »

Nous croyons avec M. Thiaudière que, au cas où réussirait à s'établir cette société de nations européennes, restreinte aux colonies à créer, bien entendu (les colonies acquises restant exclusivement aux nations déjà nanties), ce *consortium* serait comme une amorce des États-Unis d'Europe.

Mais nous croyons surtout que cet accord des nations occidentales pour une action coloniale d'ensemble ne pourra se réaliser effectivement et se maintenir que par un pouvoir spirituel analogue à celui que la papauté, au moyen âge, exerça sur les peuples catholiques, c'est-à-dire par une autorité supérieure à toute autre et pouvant conseiller, consacrer, régler et diriger les pouvoirs temporels, souvent divergents, de ces nations.

#### LA BARBARIE PLOUTOCRATIQUE

*La Grande Revue* a publié une étude de H.-G. Wells sur « le peuple des États-Unis » dont il faut surtout retenir ceci :

« Si la promesse de la natalité de 1815 s'était réalisée, il devrait y avoir maintenant, aux États-Unis, cent millions d'habitants descendant de la population primitive, homogène, de cette époque. En réalité, il n'y en a guère plus de trente-cinq millions, et même, comme je l'ai indiqué déjà, le véritable

nombre en est moins élevé encore. A un actif de cités, de voies ferrées, de mines et de richesses industrielles acquises, la tradition américaine doit opposer un passif de soixante-quinze millions de citoyens indigènes qu'on n'a jamais trouvé le temps de faire naître, et dont la place est à présent plus ou moins usurpée par des remplaçants étrangers. Biologiquement parlant, voilà qui est loin d'être un triomphe pour la tradition américaine, et c'est cependant bien là le résultat de l'intense individualisme qu'elle préconise. Avec un pareil stimulant, elle a brûlé l'avenir dans son foyer pour maintenir la vapeur sous pression.

« Dans son ouvrage *Poverty*, M. Roberty Hunter parle de :  
 « Quatre-vingt mille enfants, pour la plupart des filles, à pré-  
 « sent employés dans les tissages et filatures du pays. Dans  
 « les États du sud, il y a six fois autant d'enfants qui travail-  
 « lent qu'on en comptait il y a vingt ans. Dans cette partie du  
 « pays, la main-d'œuvre infantine s'accroît annuellement.  
 « Tous les ans, des champs et des collines, on amène en plus  
 « grand nombre des enfants qui viennent vivre dans l'atmo-  
 « sphère dégradante et démoralisante des villes manufactu-  
 « rières... »

« A la pire époque des filatures de coton, en Angleterre, les conditions ne furent pas pires que celles qui existent actuel-  
 « lement dans les États du sud. Des enfants, frêles et délicats,  
 « âgés de cinq et six ans, se lèvent au jour et, tout comme des  
 « adultes, ils vont à l'atelier accomplir leur journée de travail ;  
 « quand ils rentrent le soir, « ils se jettent épuisés sur leur lit,  
 « trop las pour se déshabiller ». Beaucoup d'enfants travaillent  
 « la nuit « dans le vacarme affolant de la machinerie, dans une  
 « atmosphère insalubre, chargée d'humidité et de menus flo-  
 « cons de bourre ».

« Et dans sa description, M. Roberty Hunter ajoute : « Je  
 « n'oublierai de longtemps la figure d'un petit garçon de six  
 « ans, qui, les bras tendus, réparait un mécanisme, et dont  
 « la face blême et les formes amaigries montraient déjà les  
 « effets physiques de ce labeur. Cet enfant de six ans travail-  
 « lait douze heures par jour. »

« Dans son livre *Bitter Cry of the Children*, M. Spargo nous renseigne sur les joies de la jeunesse de Pensylvanie : « Pendant dix et onze heures par jour, des enfants de dix et « onze ans demeurent penchés sur la chute et enlèvent au « passage les pierres et autres corps étrangers du charbon. « L'air est épaissi de poussière noire et le vacarme des broyeurs « et des cribles est assourdissant. Quelquefois, l'un de ces « enfants tombe dans la machine, qui le mutile, effroyable- « ment, ou dans la chute, où il est étouffé. Beaucoup d'entre « eux meurent de cette façon. Au bout de peu de temps, un « grand nombre d'autres contractent l'asthme des mineurs ou « la tuberculose qui peu à peu détruit leur santé. A respirer « continuellement des nuages de poussière de houille, leurs « poumons deviennent complètement noirs et leurs bronches « sont obstruées par des amas de minuscules fragments « d'anhracite... »

« L'honorable J.-F. Carey raconte aussi comment, à Fall River, dans le Massachusetts, de jeunes garçons, à demi nus, travaillent pour M. Borden, le multimillionnaire de New-York, à tremper des étoffes dans les cuiviers pleins de bains chimiques qui attaquent leur petit corps et les font ressembler à des lépreux.

« Somme toute, on peut conclure qu'aux États-Unis un million et demi d'enfants, au moins, s'étiolent et sont privés de toute instruction par la faute d'un industrialisme qui n'est soumis à aucune réglementation. Ces enfants, mal tenus, mal nourris, à l'intelligence étouffée, constituent, — du fait qu'ils sont vivants et actifs, qu'ils sont un mal positif et agissant, et non négatif, — un présage menaçant, un danger pire que les soixante-quinze millions d'êtres de bonne race et de saine croissance qui ne pourront plus jamais naître. »

#### APPEL A LA GUERRE RELIGIEUSE

Le journal hebdomadaire *les Droits de l'homme*, que dirige M. Paul-Hyacinthe Loyson, publie en tête de son numéro du 6 janvier 1912 la note suivante :

« La nouvelle poussée de chauvinisme qui se déclare en France s'accompagne d'un réveil de fanatisme religieux, qu'il est grand temps de dénoncer. Depuis des mois, la guerre est rouverte contre les protestants, les juifs, et les intellectuels eux-mêmes. Or, dans ce journal, comme il y a douze ans, intellectuels, juifs et protestants feront bloc contre la menace des rodomonts et contre le péril clérical. Nous donnerons la parole tour à tour aux représentants de chacun de ces groupes, qui constituent l'élite pensante de la nation. »

Nous relevons avec un profond sentiment de tristesse ces lignes qui, méconnaissant le besoin, si généralement ressenti aujourd'hui, de l'apaisement, dans le double intérêt des âmes et du pays, constituent un véritable appel à la guerre religieuse.

#### LA QUESTION DU LATIN

On s'agite autour du latin. Des ligues se forment pour ou contre son maintien dans les programmes. Et ce sont les incompétences qui donnent le plus volontiers leur avis.

Auguste Comte voulait qu'on initiât les prolétaires eux-mêmes à la connaissance de cette langue morte, dont il jugeait l'étude, plus ou moins approfondie, *utile au plein sentiment de notre filiation sociale* (*Politique positive*, I, 177).

Cela veut dire que la civilisation française étant issue de la civilisation romaine, le sentiment de la continuité historique, qui, chez les vrais positivistes, revêt le caractère d'un sentiment religieux, exige que nous restions en contact avec les premiers ouvriers de l'ordre occidental.

Sans doute, le désordre contemporain ne permet guère de réaliser le vœu de Comte, en ce qui touche les prolétaires. Au moins, devons-nous rester favorables au maintien de la culture latine partout où elle subsiste. Mais, en faisant la guerre au latin, je crois bien qu'on vise justement la continuité historique. Les plus dangereux révolutionnaires ne sont pas à la Confédération du travail. On en connaît qui ont les mains blanches et toujours du linge immaculé.

#### POSITIVISME ET MATÉRIALISME

Dans un article sur « la pensée contemporaine », que vient de publier *le Temps*, un des grands seigneurs de l'Université, M. Émile Boutroux, se laisse aller à dire :

« Il y a une trentaine d'années, le positivisme semblait triomphant : non précisément le positivisme d'Auguste Comte, dont le trait essentiel est l'impuissance de la science à se passer de philosophie, et l'impuissance de la philosophie à se passer de religion ; mais bien plutôt le positivisme de Littré qui, distinguant dans les choses le domaine du relatif et le domaine de l'absolu, proclamait l'homme seigneur du premier, mais l'excluait pour toujours du second. »

C'est très bien de distinguer enfin, même de cette manière imprécise, Auguste Comte de Littré ; mais pourquoi parler d'un « positivisme » qui n'est pas celui de son fondateur et qui en est même la négation ? Le prétendu positivisme de Littré est tout simplement du matérialisme, c'est-à-dire de la métaphysique.

S'il y a une trentaine d'années, le positivisme, même incomplet, eût été triomphant, nous n'en serions pas où

nous sommes. Et d'abord l'Université n'existerait plus, l'Église, séparée de l'État, n'eût pas été pillée et persécutée, on en aurait fini avec le parlementarisme et le suffrage universel, etc... Ce qui a triomphé il y a trente ans, c'est le monstrueux mélange du grossier matérialisme maçonnique et du niais déisme universitaire. Depuis, celui-ci s'est peu à peu laissé absorber par celui-là. C'est le seul changement qui se soit produit dans la doctrine d'État que les Jacobins veulent imposer aux Français. Et tous nos désordres, tous nos désastres, et l'épouvantable catastrophe que nous ne pouvons plus éviter sont et seront les conséquences de ce négativisme dissolvant.

PAR TOUS.



LA religion constitue, pour l'âme, un *consensus* normal exactement comparable à celui de la santé envers le corps.

AUGUSTE COMTE.

## LETTRE D'ALLEMAGNE

---

(... d'une grande ville rhénane), 8 janvier 1912.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Après quelques mois de séjour en Allemagne, je voudrais noter, pour vos lecteurs et amis, certaines impressions d'outre-Rhin. Je me rends bien compte que c'est un peu tôt pour vous parler des Allemands après un contact aussi court avec la vie du pays; mais, d'autre part, une certaine expérience du genre d'existence que l'on mène à l'étranger me détermine à vous envoyer dès maintenant ces quelques notes. Plus tard, en effet, l'on n'écrit plus : on est émoussé aux impressions premières, les plus vives..., on sent moins comme un Français, et à force d'estimer que mille et une choses sont banales et quelconques, on se tait complètement.

J'ai acquis dans ces dernières années le sens de la vie collective et je dois, en partie, à *la Coopération des Idées* d'être revenu des erreurs de l'anarchie individualiste. Aussi mon attention s'est-elle portée, tout d'abord, sur la vie publique dans ce pays-ci, — je ne prends pas cette expression au sens politique du mot. Si je vous entretenais de politique, j'attendrais le résultat des élec-

tions prochaines au Reichstag; je ne dirai rien non plus de la lutte électorale, car je crois bien que, quels qu'en soient les résultats, le pays allemand restera exactement le même qu'aujourd'hui. Il faut, hélas, être en France pour éprouver que les réactions de la politicaillerie, d'abord insignifiantes, sont devenues, à la longue, funestes à tout le corps social. Ici l'on est assez jeune et vigoureux pour réagir, comme nous le verrons, contre le poison électif, si singulièrement atténué d'ailleurs, comme on le sait, dans ce pays d'autorité.

C'est donc l'existence collective des Allemands, comme elle m'est apparue dans le cadre de l'État, que je veux examiner, en la comparant à notre vie nationale.

Les Allemands, c'est une chose entendue, mais qu'il faut toujours redire. sont, dans l'ensemble, disciplinés, obéissants, respectueux de l'autorité. Ils se sentent assez les coudes et ils ont suffisamment le sens du groupement pour qu'une opinion publique puisse naître chez eux; chez nous, au contraire, il semble que l'opinion soit encore si amorphe qu'à part le temps qu'ont duré les alertes marocaines, nous tirions toujours à hue et à dia. J'ai été frappé ici, avant tout, par le respect que commandent à tous les citoyens l'État, ou plutôt les deux États, le « Bundesrath », ou l'État confédéré, et l'Empire allemand. Nous avons bien appris à l'école que les philosophes allemands avaient, dès le début du dix-neuvième siècle, établi la notion de l'État allemand auquel incombent tous les devoirs et presque tous les droits; mais il faut vivre ici pour éprouver combien ces théories ont passé dans le sang des Allemands et ont fait à mes hôtes les os, la chair et la mentalité étatistes.

Le progrès moral et le progrès matériel ne se conçoivent guère ici que sous la direction et presque sous la tutelle de l'État. On fait confiance, on fait crédit à l'État. Le gouvernement, qui n'est, après tout, que l'organe de l'État, n'est pas seulement fort de son organisation, mais surtout de l'approbation à peu près unanime du peuple.

Spectacle bizarre et instructif quand, au retour d'un voyage dans les régions rhénanes, on se retrouve dans notre pays de France. Qu'est donc aujourd'hui l'État chez nous ? Quel est son rôle, sa fonction ? Beaucoup de nos compatriotes se font de l'État français actuel l'image d'une tyrannie parlementaire qui sèmerait à pleines urnes la discorde ; le gouvernement n'est pas le chef qui rallie ses troupes en cas d'alerte ; on ne se concentre pas autour de lui ; c'est toujours ailleurs et en dehors que le peuple a cherché, dans ces trente dernières années, à qui il confierait ses destinées. Pour les uns et pour les autres, le gouvernement est l'intrus et le gêneur. En Allemagne, les salariés invoquent son assistance ; en France, les syndicats la repoussent violemment, même lorsqu'il octroie des retraites à leurs membres. Nos commerçants et nos industriels supportent difficilement qu'il assure l'exécution des lois, et il n'a fallu rien moins qu'une pluie de décorations, qui continue à tomber régulièrement, pour assurer l'État et ses fonctionnaires de la bienveillance du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie. Commerçants et industriels rhénans ne sont pas groupés pour assurer l'État allemand de leur dévouement, mais pour travailler conjointement ; chacun d'eux fait respecter chez lui toutes les lois sociales..., et les

charges imposées aux employeurs sont les plus lourdes qui soient au monde.

Encore une fois, c'est qu'ici on fait crédit à l'État, et des deux côtés à la fois : les salariés attendent de lui, en partie, l'amélioration de leur sort et les patrons ont confiance qu'il ne hâtera pas brutalement l'évolution qui associe les travailleurs à la propriété des richesses. L'État n'est pas, par esprit démagogique, d'un seul côté de la barricade.

Chez nous, on voudrait bien donner au gouvernement la confiance à laquelle il serait en droit de prétendre. Le peuple ne demandait que cela. Il a fallu qu'il fût tant et tant de fois désillusionné et écœuré par tant de scandales et de spoliations pour que l'espérance se détournât de l'État. L'État n'est pas armé chez nous. Pour assurer la défense extérieure, il a derrière lui le pays et, s'il y a « un coup de chien », « ça ira » ; mais pour assurer le progrès économique et social de la France, — nous ne pouvons décemment pas parler de progrès moral, — il n'a ni l'ossature, ni la musculature qu'il faudrait : pauvre corps débile, sans tête, rongé par les vices de l'élection, — faiblesse et lâcheté devant l'électeur qui ont aboli le sens de l'autorité et de la responsabilité.

Ici, il y a de nombreux et puissants éléments d'ordre qui sont soustraits à l'élection. Il serait, je pense, instructif pour nous de les connaître, et leur étude éclairerait singulièrement cette vie collective du peuple allemand qui se développe avec tant d'ampleur sous l'égide d'un État puissant et respecté.

J'ai cru bon d'opposer ce tableau à l'agitation encore stérile de notre vie sociale. Chez nous, il faut le répéter,

il y a certainement un dégoût croissant de l'État actuel, tyrannique et impuissant à la fois. On s'accorde assez bien pour réformer l'État, les uns en abolissant d'ailleurs jusqu'à sa notion, les autres en lui donnant ou en lui rendant un chef responsable. Ici, et précisément parce qu'il y a un « gouvernement qui gouverne », la question du salut de l'État ne se pose pas. Les syndicats restent chez eux, et le gouvernement, qui ne fait pas de politique au sein des syndicats, remplit sa fonction propre. La vie publique suit un cours régulier en Allemagne, et l'âme collective du pays, sagement dirigée, et presque mise en tutelle, nous l'avons vu, n'en est pas, comme en France, à chercher laborieusement sa voie.

XXX.



QUAND on renonce franchement à l'absolu, on sent que, pour nous, la vérité consiste toujours à établir une suffisante harmonie entre nos conceptions subjectives et nos impressions objectives ; en subordonnant d'ailleurs un tel équilibre à l'ensemble de nos besoins privés et publics.

AUGUSTE COMTE.

## LA QUINZAINÉ POLITIQUE

---

On assure que le Venezuela en est à sa cent seizième révolution depuis 1815. Dans ce fortuné pays, dès qu'un parti de politiciens s'est installé au pouvoir, une révolution éclate dans les provinces excentriques, et les révoltés se mettent en marche sur Caracas, siège du gouvernement. Celui-ci expédie une armée à la rencontre des rebelles. Généralement, le heurt se produit à mi-route ; il y a un peu de sang répandu. Puis, bras dessus, bras dessous, révoltés et champions de la légalité remontent vers la capitale et y élèvent un nouveau président sur le pavois. En voilà pour quelques mois. Dans ces conditions, l'équipe victorieuse ne dispose que d'un délai fort restreint pour s'emplir les poches. Il convient d'y procéder avec rapidité ; les politiciens ne s'en font point faute.

L'état social de la France ne comporte point des usages aussi violents. Si les politiciens se ressemblent, sous toutes les latitudes, par leur âpreté à pratiquer le *spoils system*, le degré de civilisation entraîne quelques différences dans la manière d'opérer. C'est ainsi que, chez nous, on a été amené à remplacer la révolution à la mode vénézuélienne par la crise ministérielle, en quoi éclate la supériorité de notre régime représentatif. Tout se

déroule dans l'enceinte des palais nationaux, sans mouvements de troupes. Le pays, qui travaille, n'en ressent aucun trouble dans ses occupations. Nous avons eu, de la sorte, quarante-sept mutations de ministères depuis 1870. Nous battons, et de plusieurs longueurs, le record du Venezuela. Si l'on y regarde bien, on ne tardera pas à se convaincre que l'assimilation est légitime, malgré certaines dissemblances de surface. Un ministère est-il constitué ? Un complot se trame dans un recoin obscur des couloirs. Dans un délai, variant de six mois à trois ans, une autre coterie, une autre clientèle renverse les occupants et s'adjuge, à son tour, sa part de décorations, de sinécures et de faveurs administratives. C'est quelque chose de navrant et de burlesque à la fois. Et nul doute que si la haute personne morale de la France ne les obombrait, nos politiciens n'apparussent aussi odieux et aussi ridicules que ceux du Venezuela.

Rendons toutefois cette justice aux auteurs de la crise survenue depuis l'impression de notre dernière livraison.

Un souci, plus élevé que celui d'une part de butin à conquérir, semble avoir dirigé la main des sénateurs qui, entre deux portes, et avec la complicité de M. de Selves, ont étranglé le ministère Caillaux.

Nous leur accordons, car nous ne les faisons pas pires qu'ils ne sont, qu'ils ont été mus par la préoccupation de confier, dans une occurrence délicate, à des hommes plus sûrs et plus compétents, la direction des relations extérieures. Aux circonstances que nous traversons, s'est-on écrié, il faut un ministère national. L'aveu, en sa naïveté, est précieux à recueillir. Peut-on mettre plus

de bonne grâce inconsciente à convenir que le point de vue de parti offusque le point de vue national comme un nuage éclipse le soleil ? Pendant quelques heures, les parlementaires ont eu le sentiment de l'infirmité du régime et leur esprit s'est ouvert à la nécessité d'y mettre bon ordre, autant qu'il se peut, sans renoncer toutefois à leurs préjugés et à leurs chimères. Ils ne méconnaissent plus que le jeu naturel des institutions amène, invinciblement, au poste suprême, les hommes les moins préparés à la fonction et les moins qualifiés pour la remplir, mais ils ne désespèrent pas encore d'y obvier.

M. Caillaux, le ministre tombé, est un type très curieux de politicien, le type du financier démagogue.

On sait que les positivistes n'admettent pas la distinction courante entre la vie privée et la vie publique. Le mur Guilloutet n'est pas sacré pour eux. Et, sans faire trop facilement accueil aux potins scandaleux qui circulent à Paris, il nous sera bien permis de trouver, en tablant sur les détails de pleine notoriété publique, que le personnage ne réalisait pas les conditions de moralité requises : argyrocrate, émargeant aux grands conseils d'administration de sociétés financières internationales, jouisseur effréné, névropathe et vaniteux, renégat de tous les partis, un tel politicien devait fatalement apporter au maniement des affaires franco-allemandes autant d'infatuation autocratique que d'incompréhension de son devoir. Avec lui, et c'est l'avis de l'ancien ministre Hanotaux, de certains intérêts privés se subordonnèrent l'intérêt public. Bien que le mensonge conventionnel, dans lequel vit le Parlement, s'oppose à ce

qu'ils s'en expliquent nettement, il est clair que, dans l'opinion des hauts commissaires sénatoriaux, rien de tout ce qui est advenu : pression allemande, cession d'un territoire congolais, restriction au protectorat marocain, ne serait arrivé sans la présence de M. Caillaux aux affaires. Cela n'a pas empêché, quelques jours avant la chute, un personnage consulaire doublé d'un journaliste émérite de donner du « grand ministre » au dit Caillaux. En régime parlementaire, on pare à toutes les insuffisances avec de la rhétorique.

Par exception, nos sommités politiciennes ont jugé que, vu la gravité des circonstances, intérieures et extérieures, les phrases redondantes seraient d'un mince secours. Tous nos docteurs, assemblés et consultés, ont prononcé qu'il y avait lieu à mesures extraordinaires. Nous avons eu, en ces derniers jours, ramenée aux proportions d'une scène qu'on ferait passer du vaste cadre de l'Opéra à celui d'un Guignol, une réédition de la Patrie en danger et du Comité de salut public. On a rompu avec la coutume, et l'on a appelé, dans un ministère d'avance proclamé « grand », tout ce qu'on a pu trouver, dans les deux Chambres, de politiciens idoines à singer l'homme d'État avec quelque chance d'illusion et à éliminer de la situation tout ce qu'elle présente d'aléatoire et d'alarmant.

En fait, l'avocat Poincaré, chef de la combinaison, et qu'on tenait en réserve pour les temps difficiles, a réussi à grouper autour de lui tout un lot de personnages notoires, diserts, intelligents et capables de faire figure et bonne contenance. Faut-il citer Léon Bourgeois, Briand, Millerand et Delcassé ? Dans une période normale, une

telle réunion d'hommes suffirait amplement à imprimer aux affaires une direction satisfaisante.

Mais, là où les circonstances exigent par-dessus tout du caractère, peut-on espérer de ce ministère qu'il déploiera autant de mâle énergie que les grands ancêtres, et que, s'émancipant des vaines fictions constitutionnelles, il inaugurerà une politique de rénovation et de réparation ? Une telle espérance n'est point permise. Aucun fonds à faire sur ces avocats palinodistes revenus, qui de l'anarchie ou du communisme, qui du modérantisme bourgeois. Ils doivent, comme les augures romains, éprouver, lorsqu'ils se regardent, bien de la peine à ne point éclater de rire. Ils apportent au pouvoir — ce qui n'est pas rien, assurément — plus d'expérience et de dextérité que leurs prédécesseurs immédiats. Ce n'est point d'eux que datera l'ère des grands changements. Un théologiste dirait que les parlementaires n'en sont encore qu'au stade de la contrition, très imparfaite.

Non que M. Poincaré, esprit très cultivé, intelligence très pénétrante, ne discerne, avec netteté, la cause de l'actuel malaise et le remède que postule celui-ci. La déclaration ministérielle renferme, à cet égard, une phrase bien significative : « Le progrès n'est que l'ordre en mouvement ». La supériorité intellectuelle de M. le Président du conseil s'oppose à ce qu'on le soupçonne d'ignorer l'origine et le sens de cet aphorisme fondamental. Sur la bouche ou sous la plume d'un politicien d'arrondissement, la citation, en dépit de son immense portée philosophique, serait rendue banale à force d'être incomprise de qui l'aurait recueillie, de troi-

sième ou de quatrième main ; mais M. Poincaré savait qu'il répétait Comte.

Le passage n'a point passé inaperçu. Il serait même curieux de colliger, classer et comparer les appréciations auxquelles a prêté, dans la presse, une formule que beaucoup de journalistes ont condescendu à trouver « heureuse et lapidaire ». De Comte naturellement, il n'a point été question, hors en deux ou trois papiers publics ; mais l'approbation a été à peu près générale. L'ordre, condition du progrès ! La chose s'enlève et se détache, avec une extrême vigueur et un saisissant relief, sur le fond d'une logomachie volontairement inconsistante.

Il ne s'agit point pourtant d'en triompher, mais il y a là un symptôme à noter. Une fois de plus, dans cette série de recommencements que présente notre histoire contemporaine, « la secousse républicaine a assez développé le régime parlementaire et le journalisme pour faire prévaloir le besoin d'ordre sur les instincts de progrès ».

Ce besoin d'ordre, comme l'avait prédit Auguste Comte, a fait surgir enfin, sous le nom de conservateur, un parti puissant qui s'efforce à la fois d'écarter les révolutionnaires et les rétrogrades.

Voilà quarante ans que ce parti se cherche sans se trouver et ne sait où se prendre.

Ni réaction, ni révolution ! Dieu sait si le mot a fait fortune. M. Combes lui-même, abandonnant l'idée des blocs, se l'est approprié l'autre jour. Mais nos politiciens demeurent incapables d'en briser la gangue pour s'emparer de son contenu positif. Ni réaction, ni révolution ! Ce n'est visiblement, sinon dans l'esprit de

M. Poincaré, du moins dans celui de ses amis, qu'un expédient de fortune imaginé pour couvrir de quelque décence et de quelque conformité aux vœux de l'opinion, les manœuvres d'un syndicat constitué en vue de l'exploitation du pouvoir et de ses bénéfices.

On peut accorder quelque crédit au savoir-faire de M. Poincaré et, si l'on veut, à ses bonnes intentions. Selon toute vraisemblance, il est appelé à rendre, dans un temps pas très éloigné, à raison même de sa valeur personnelle, un décisif témoignage à l'impossibilité foncière où se trouve le régime de puiser en soi-même une force de réformation. En vertu de l'arrêt irrévocable porté par Comte, il n'aboutira, faute d'une doctrine appropriée au but, qu'à prolonger et à aggraver l'état révolutionnaire, tout en se flattant de neutraliser la rétrogradation théologique et l'anarchie métaphysique en les opposant l'une à l'autre. Comme ses devanciers, il ne conciliera que les dangers du droit divin avec ceux de la souveraineté populaire. On ne fonde rien de solide et de durable sur l'autorité théorique de la raison individuelle. On ne gouverne pas temporellement sans l'assistance d'un pouvoir spirituel.

On parle souvent de lois d'airain. Une loi d'airain, c'est celle-ci. Tant que la réforme intellectuelle et morale, combinée avec la restauration d'un pouvoir central, n'aura pas été effectuée, on n'aura en haut que l'autocratie instable, intermittente et irresponsable, en bas que l'anarchie des idées et des sentiments. Ce n'est pas d'entre les parlementaires que surgira l'Homme que certains journaux se sont surpris à invoquer, pendant l'interrègne ministériel,

Pas de livre plus actuel que l'*Appel aux Conservateurs*. Il faut y lire le développement de la maxime dont M. Poincaré ne voulait ni ne pouvait épuisier les conséquences. C'est là qu'il faut chercher la clef de l'énigme qui tourmente les consciences modernes, là qu'on trouvera la vérité et la vie, les tranquilles certitudes, mères de l'action énergique et directe.

REMY ANSELIN.



AUCUNE société ne peut se conserver et se développer sans un sacerdoce quelconque.

AUGUSTE COMTE.

## La Vie à Landerneau-des-Lettres

---

### LE CAS ÉLÉMIR BOURGES II

On pourrait définir notre civilisation en disant qu'elle tend à éliminer de tous les domaines la *qualité* au profit de la *quantité*, et à instaurer le règne absolu du nombre.

Pour le producteur, il ne s'agit plus de produire lentement des articles de choix mais de produire vite une abondante camelote.

Pour le consommateur, il ne s'agit plus d'acheter tel objet solide dont puissent se servir plusieurs générations, il ne le trouve plus, mais de se contenter du fantôme de cet objet, et d'en renouveler l'achat à chaque instant, car l'usure en est rapide.

L'équivalent d'une paire de draps tissés par le tisserand du métier à main, c'est dix paires tissées par les filatures de la ville. Ce qui était l'unité est devenu le multiple, ce qui portait la marque d'un artisan est devenu la foule sans nom des articles de bazar.

Que l'activité des échanges, la circulation plus intense des capitaux, amène la prospérité économique, c'est possible, mais il est possible aussi que cette prospérité

ne soit qu'apparente, et que, tout compte fait, le pays le plus riche réellement soit celui où le commerce est le moins actif.

Je n'ai pas la compétence économique nécessaire à l'éclaircissement de cette question, mais un pays agricole comme la France me semble plus solide économiquement que le pays industriel et commerçant qu'est l'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, la civilisation moderne a engendré l'avilissement des objets et surtout l'avilissement des hommes.

Pour l'homme d'État, par exemple, il ne s'agit plus, ou si peu, d'avoir une valeur personnelle, d'être une unité humaine puissante, mais de représenter une majorité, un nombre, d'être l'expression arithmétique d'une quantité.

Pour l'ouvrier, il ne s'agit plus de connaître à fond un métier et de fabriquer des objets qui pourraient être signés de lui, tant ils porteraient son empreinte, mais de collaborer au travail infiniment anonyme et collectif que nécessite la production en grand.

L'artiste, lui-même, s'il veut vivre, ne peut plus produire des œuvres de qualité supérieure accessibles seulement à une élite d'individus. Le nivellement universel fait que les élites deviennent de plus en plus rares.

L'homme se fabrique de plus en plus à la grosse, il devient, lui aussi, un produit industriel sans caractère propre.

L'usine à produire des électeurs *conscients* marche de mieux en mieux, et on peut prévoir le jour prochain où tout le monde ressemblera à tout le monde.

C'est d'ailleurs ce qui existe déjà, mais on ne s'en aperçoit pas tout à fait, parce que les êtres et les choses, quoique identiques, ne portent pas encore le même nom.

Un tel état peut avoir les apparences de l'ordre, il n'est pas l'ordre, car celui-ci implique la hiérarchie. Uniformité et anarchie ne s'opposent pas, au contraire !

Les hommes de notre temps, qui semblent si divisés sur toutes les questions, sont en réalité parfaitement d'accord sur tous les sujets essentiels.

Dans le drame en apparence contradictoire de la vie moderne, tous les personnages tendent au même but et sont les incarnations d'un même type : l'être sans personnalité, l'égoïste sans valeur, *l'antihéros*, le BOURGEOIS.

Le but auquel je fais allusion est la domination bourgeoise par l'élimination de plus en plus sévère des valeurs héroïques.

On ne comprendra rien à l'histoire du dix-neuvième siècle, ni à celle de notre temps, si on ne tient pas compte de ce fait, que la sélection sociale s'effectue à rebours de la sélection naturelle et qu'elle élimine moins les faibles que les forts.

Les sociétés modernes sont menées par des infirmes et des malades. La tare physiologique et la tare morale sont devenues les titres les plus sérieux à la prédominance sociale.

L'homme sain de corps et d'esprit, celui qui est capable de pensées généreuses et d'actes libres, le producteur vrai, le héros, est traité plus que jamais en suspect.

C'est à lui que devrait revenir la plus grande part d'influence spirituelle et temporelle; s'il l'avait, il ferait

régner l'ordre, car il n'y a que l'individualité saine et forte qui soit capable de sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général.

Il n'a pas cette influence parce qu'il est la minorité. Il ne faut pas qu'il s'en empare, car alors que deviendraient les bourgeois ?

Dans la peur terrible que ces acéphales ont de la dictature des héros, leurs pires ennemis, ils ont entrepris l'éviction systématique de l'idéal héroïque, des individus qui l'incarnent, et même des objets et des choses qui s'y rapportent.

L'article de bazar, qui avilit l'ouvrier qui le fabrique, en lui faisant perdre tout sens de la noblesse de son métier, et le client qui l'achète, en souillant ses regards d'une laideur irrévocable, est sur le plan matériel l'exact correspondant de ce qu'est sur le plan spirituel l'homme tiré à des milliers d'exemplaires qu'engendre la culture bourgeoise.

Cet article est un objet bourgeois, comme tel, multiplié à l'infini par l'industrie, il tue littéralement l'objet aristocratique, celui qui porte l'empreinte de l'individualité : le beau meuble solide, le beau tissu du métier à main, la belle ferronnerie qu'aimaient nos pères, et qui étaient les chefs-d'œuvre du travail héroïque des artisans de la vieille France. Le produit vulgaire tue le produit noble, le mercanti tue l'artisan, le politicien tue l'homme d'État, le simoniaque tue le saint, le fonctionnaire officier tue l'homme de guerre, le faiseur tue l'artiste, le journaliste tue le poète; sur tous les plans de l'activité humaine, le supérieur est étouffé par l'inférieur, c'est le triomphe absolu, l'apothéose infinie de la pensée bour-

geoise, du sentiment bourgeois, de l'œuvre bourgeoise ! Les moyens employés pour réaliser l'éviction des héros au profit des bourgeois sont très simples, ils consistent en ceci, par la presse, l'enseignement, le livre :

1° Défendre un haut idéal d'héroïsme pour attirer la confiance d'une élite et, à la faveur de cette confiance, lui imposer de fausses valeurs humaines.

Exemple : Se déclarer catholique et faire de M. Arthur Meyer une colonne de l'Église.

2° Élever des statues à de grands morts, ou de temps en temps vanter un grand vivant pour se créer une sorte de respectabilité dont on se servira contre d'autres grands pour des petits.

Exemple : Faire l'apologie de Lamartine en même temps que celle de Babet Fouinard, poète spiritualiste.

3° Discréditer tout idéal d'héroïsme.

Exemple : Dire et répéter que l'égoïsme est le moteur unique des actions humaines et que se dévouer est de même essence que s'enrichir.

4° Discréditer tout idéal supérieur ou vrai d'héroïsme pour lui substituer un idéal inférieur ou faux.

Exemple : Calomnier la charité chrétienne et faire un éloge bruyant du mutualisme, ou encore, nier les vertus militaires et affirmer celles du pacifisme.

5° S'il existe de véritables héros, faire le silence sur leurs œuvres ou leurs actes, ou les calomnier, ou tâcher de les compromettre dans quelque fâcheuse aventure.

Exemple : Établir à un syndicaliste convaincu et honnête une réputation solide d'agent provocateur.

6° Si l'on est absolument obligé de rendre hommage à des héros véritables, parler d'eux avec éloge, mais de

manière à les défigurer, pour les ramener au niveau commun.

Exemple : Louer Victor Hugo, non d'avoir écrit *la Légende des siècles*, mais *les Misérables*.

7° Pour occuper la vénération publique qui a besoin de héros et la détourner des vrais, lui en présenter de faux.

Exemple : Faire de M. Rostand notre grand poète national.

\*\*\*

Rien n'est plus à l'honneur de la littérature, j'entends de la haute, que l'incompréhension presque volontaire que les bourgeois ont d'elle, et que la crainte qu'elle leur inspire. Il y a des affinités naturelles entre les grandes âmes comme il y en a entre les petites; la littérature classique ne peut être qu'une nourriture de héros, et ceux qui ne la comprennent pas et qui la haïssent n'ont certainement rien d'héroïque en eux.

Cette littérature née de ce qu'il y a de plus universel et de plus individuel : le génie, doit éveiller nécessairement les âmes qui la sentent à l'amour et à la personnalité, par là elle est antibourgeoise au suprême degré.

Élémir Bourges, pour en revenir à lui, étant le plus classique, est le plus antibourgeois des écrivains contemporains. Les livres qu'il a composés ne sont pas abêtissants et ne peuvent en rien contribuer à la décadence française. En outre, ils sont pensés dans l'éternel et écrits dans une forme durable, il n'y a donc pas à s'étonner de l'insuccès qui les accueillit. Spéculant sur la baisse de toutes les valeurs morales, les grands bourgeois doivent

s'opposer de toutes leurs forces à l'avènement des seuls hommes capables d'empêcher ou de retarder la faillite des traditions aristocratiques de notre race. Élémir Bourges est de ces hommes. Les bourgeois ont horreur de la grandeur, car elle les juge; ils ont horreur de la liberté du génie qui est l'adhésion à l'ordre véritable, car l'ordre qu'ils défendent est mensonger; ils ont horreur de l'idée de l'homme telle que la dressent les poètes, car à la lumière de cette idée leur infériorité devient manifeste.

La seule littérature qu'ils encouragent leur ressemble; elle est comme eux un produit industriel, un article de bazar, une pacotille pour des âmes de pacotille, un agent d'avilissement et d'enlaidissement. Qu'on y réfléchisse bien, il y a un intérêt économique et politique certain pour la classe bourgeoise à empêcher la diffusion des grandes œuvres et à favoriser celle des petites.

Plus les femmes liront Marcel Prévost, mieux elles consentiront à revêtir la livrée banale d'esclaves entretenues que leur vendent les grands magasins,

Plus, au contraire, elles s'imprégneront de la beauté nue et simple des classiques, moins elles auront de goût pour les horribles oripeaux coûteux inventés par les couturiers, et mieux elles sauront s'habiller elles-mêmes, selon un style personnel.

La culture classique est la plus grande ennemie qui soit de notre civilisation artificielle; si elle était généralement comprise et acceptée, il s'ensuivrait une telle simplification et un tel embellissement de la vie, que c'en serait fait de ce luxe imbécile et laid dont s'enrichissent les parasites.

Élémir Bourges, qui est un des derniers représentants de cette culture, devait être à cause de cela, et de cela seul, voué à l'obscurité.

Tous les moyens d'éviction que j'ai relatés ont été employés contre lui.

Les catholiques ont ignoré cet idéaliste et ce rose-croix, parce que Joris-Karl Huysmans, écrivain du plus beau belge, François Coppée, poète ridicule, et quelques autres êtres séniles avaient plus de titres sans doute que ce prince à être des ambassadeurs reconnus de l'éternité. Les personnes pieuses (qui nous démontrent tous les jours en vendant Jésus plus de trente deniers que Judas ne fut qu'un imbécile) ont d'ailleurs la plus profonde aversion pour toute espèce de grandeur humaine.

Les gens des cénacles littéraires n'ont pas voulu connaître ce poète. Leur métier de nécrophages les occupe beaucoup. On ne peut pas vivre des cadavres de Barbey d'Aurevilly, de Villiers de l'Isle-Adam et de Verlaine, et en même temps dresser une statue à Élémir Bourges. D'ailleurs, ces vampires doucereux ne s'occupent à ronger la moelle des morts que pour se créer les alibis nécessaires à l'impunité de leurs crimes contre les vivants.

Les démagogues ont méprisé ce créateur de héros aristocratiques, comment ne l'auraient-ils pas fait ? Ne faut-il pas que Zola soit proclamé le Maître et n'est-il pas nécessaire au triomphe définitif de *la Justice*, de *la Lumière* et de *la Vérité*, c'est-à-dire de l'idéal bourgeois masqué de noms pompeux, que rien ne s'oppose à l'influence abominable de l'école naturaliste.

Les mêmes raisons doivent rendre Élémir Bourges suspect à tous ceux qui, par la diffusion du matérialisme,

veulent (sous prétexte de démocratie) le triomphe définitif de l'arsouillerie moderne : égalitarisme, américanisme, etc.

Enfin, Élémir Bourges, s'il était plus connu, serait un témoin gênant contre les fausses idoles d'aujourd'hui et celles de demain.

La confrontation des œuvres de nos pseudo-maîtres avec celles de ce Maître ne leur serait guère favorables, en effet.

A qui aurait apprécié comme il convient les splendeurs de *la Nef*, il serait difficile de faire croire que la famille Rostand a du génie ?

Et si par hasard tous les gens qui lisent des romans lisaient *les Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent*, les chances de réussite diminueraient singulièrement pour tel avorton de la bourgeoisie que monsieur son papa destine à la littérature à cause qu'il est le crétin de la famille.

Jean Variot demande, en s'en étonnant, pourquoi les livres d'Élémir Bourges ne sont pas dans toutes les mains ; les raisons que je donne de ce fait ne sont-elles pas excellentes ?

Ne faut-il pas, pour que continue à triompher l'*anti-héroïsme bourgeois*, que tous les héros qui produisent, artistes ou artisans, on les évince, ainsi que leurs produits ?

Ne faut-il pas que les intermédiaires de toute sorte, courtiers en idées ou en objets matériels : politiciens, journalistes, littérateurs, spéculateurs, commerçants soient à la première place quand ils devraient être à la dernière ?

Le symbole de notre civilisation moderne n'est-il pas le bazar où l'on vend tout, où l'on vend de tout, avec ses directeurs, ses fournisseurs, ses employés, ses courtiers, ses clients ?

Le producteur qui ne veut pas fournir le bazar, qui prétend fabriquer des objets (meubles, bijoux, serrures, statues, tableaux ou livres) non multipliables à l'infini et dont la forme rythme une âme personnelle et libre, cet insurgé contre toutes les lois économiques mérite-t-il de vivre ?

Le consommateur, doué d'un goût assez sûr pour désirer une chaise de lignes simples et belles où un homme bien conformé puisse s'asseoir, n'est-il pas une manière de mauvais citoyen en révolte contre l'économie bourgeoise ?

Il y a, c'est entendu, des ébénistes qui fabriquent de *vraies* chaises, des peintres qui peignent de *vrais* tableaux, des poètes qui écrivent de *vrais* livres, il y a aussi des gens qui veulent avoir ces objets, mais ne faut-il pas que les uns et les autres ne se rencontrent jamais ?

Que deviendrait le bazar, et ses directeurs et ses fournisseurs, et ses employés, si par hasard la *fausse* chaise, le *faux* tableau, le *faux* livre étaient délaissés en faveur des formes réelles de ces objets ?

Alors, ne faut-il pas, pour que le client ne quitte pas la maison Bluff et C<sup>ie</sup>, où l'on vend de la camelote, qu'on lui dise : rien n'existe au monde que les produits de la maison Bluff ; c'est là précisément le rôle des courtiers, le rôle de la presse.

La conséquence de ce système économique est fort simple, les producteurs d'objets *héroïques* végètent mi-

sérament dans leur coin, les fabricants à la grosse d'articles *bourgeois* réalisent de scandaleuses fortunes.

Élémir Bourges n'a pas travaillé pour le bazar moderne, aussi les courtiers de la maison Bluff se sont-ils interposés entre lui et ses lecteurs possibles.

Comment ceux-ci sauraient-ils qu'il existe quelque part de vrais écrivains, si non seulement on ne le leur dit pas, mais si on désigne à leur attention, les faux ?

Ce qu'on nomme la critique contemporaine n'est pas autre chose qu'un domestique chargé à la fois de raccrocher des clients pour les faiseurs et de les détourner des chemins qui mènent à la demeure des sages et des inspirés.

Nous étudierons plus en détail ce rôle abominable de la presse dans l'éviction des héros.

JEAN THOGORMA.



LA religion consiste donc à régler chaque nature individuelle et à rallier toutes les individualités, ce qui constitue seulement deux cas distincts d'un problème unique. Car tout homme diffère successivement de lui-même autant qu'il diffère simultanément des autres; en sorte que la fixité et la communauté suivent des lois identiques.

AUGUSTE COMTE.

## Les Livres qui font penser

---

**Les Noyades de Nantes**, par G. LENOTRE. Un vol., 3 fr. 50 (Perrin, éd.). — Un livre que l'on devrait dédier à la sinistre déesse, « plus terrible que la peste et la famine » : la Peur, — déesse qui règne en de certaines heures toute-puissante et devant qui se courbent tous les hommes, à commencer par les prêtres et les desservants de son culte (1). « Nantes a peur. » Une ville de 90.000 âmes tremble devant un proconsul maladif, qu'elle aperçoit à peine, dont elle sait au plus le nom, et qui, tremblant à son tour devant la grande ville, se terre dans une petite maison des faubourgs.

En apparence, la vie continue, mouvante comme à l'ordinaire dans les principaux quartiers. « L'étendard tricolore flotte à toutes les maisons ; les cafés de la place Graslin sont remplis de buveurs ; et l'on joue au théâtre des pièces patriotiques ou des drames attendrissants. » — De même, à Paris, au fort de la Terreur, au printemps de 1794, rappelle M. Lenôtre dans un précédent volume, « Mercier a dit ce mot terrible : « Le rideau de l'Opéra ne se levait pas moins à la même heure, qu'on eût coupé soixante têtes, ou qu'on n'en eût « coupé que vingt (2). » Au moment où la charrette passait

(1) A propos du conventionnel André Dumont, dont le comte Emmanuel de Rougé vient de raconter les exploits dans la Somme, M. Welschinger écrit : « Comment a-t-il pu se faire que la France supportât pendant deux ans de telles violences ? C'est ce que ne comprenait pas l'héroïque André Chénier, qui voyait avec désespoir une foule tremblante s'agenouiller aux autels de la Peur. » (*Journ. des Débats*, 28 novembre 1911.)

(2) *Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge*, pp. 96-97.

sous leurs fenêtres, conduisant les victimes au supplice, les bons Parisiens à table continuaient de savourer leurs petits pois et de sucrer leurs fraises. Les bourgeois qui habitaient ailleurs, hors de l'itinéraire quotidien suivi par le bourreau, « ne se dérangeaient plus que pour mener les enfants voir passer les charrettes de Sanson, aux jours où la *fournée* était belle ».

Donc, Nantes a peur; et son maire, le citoyen Renard, l'avouera sans autre honte. Sans doute, il a entendu parler des noyades, comme tout le monde; mais qu'y faire? — « On voulait persuader aux citoyens que ces expéditions « étaient des accidents », dit un autre; « mais ils savaient à « quoi s'en tenir. » — « Oui, tous les habitants de Nantes savaient à quoi s'en tenir, et tous se taisaient : magistrats, généraux, bourgeois, peuple, soldats, riches, pauvres; et les représentants qui traversaient la Bretagne, et le Comité du Salut public, et la Convention tout entière, préféreraient croire, — ou faire semblant, — que ces expéditions étaient des accidents, pour ne pas avoir à s'en indigner. Trois pauvres religieuses seulement, arrêtées par des *Marats* et sommées de prêter le serment, — abjuration pour elles plus cruelle que le sacrifice de leur vie, — eurent l'audace de protester à leur manière; elles offrirent au comité la paix de leur conscience en rachat de ses crimes. « Ne tuez plus, ne noyez plus », disaient-elles, « et nous prêterons le serment. » On les conduisit en prison... » — Lors de son procès, Carrier, d'un beau mot put dire en parfaite justice à la Convention qu'elle était sa complice : « Tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président ! »

L'effroi plus vif et saisissant qu'éveille encore aujourd'hui ce nom de Carrier, parmi les souvenirs de la Révolution française, pourtant si féconde en méfaits diaboliques, en crimes inimaginables, inclinerait à croire que le proconsul régna pendant des années sur ce domaine de la Peur. Il n'en est rien : 120 jours seulement, pas un de plus ni de moins (20 octobre 1793-19 février 1794). — Et, dans ce court laps de temps, sans négliger l'emploi de la guillotine et de la

fusillade, il a pu jeter vivantes près de 5.000 victimes au fleuve : entre autres de pleines batelées d'enfants, des cargaisons de femmes, celles-ci parfois toutes nues, car leur dernière chemise était encore du butin pour les bourreaux.

Très probablement il eût continué, sans un hasard puéril. Un gamin de 18 ans, le fils du conventionnel Jullien, ami de Robespierre, se prend de dispute avec l'omnipotent personnage et le fait rappeler. Moins d'un an plus tard, le 14 décembre, Carrier montait à son tour sur l'échafaud avec deux de ses acolytes. Ses autres affidés, bien qu'aussi monstrueusement criminels, acquittés par le jury, célébraient à la même heure, dans un banquet, leur retour à la liberté, se levant de table tout au plus pendant quelques instants pour voir tomber la tête de leur chef. Au moment où le couperet allait s'abattre, le proconsul eut un dernier sursaut de fureur : une clarinette ironique lui jouait le *Ça ira*.

Deux réflexions nous restent dans l'esprit en fermant ce livre. Ces années atroces peuvent revivre pour peu que l'occasion s'y prête. Les bandits d'alors qui défilent sous nos yeux sont quelconques par leur origine et tels qu'autour de nous, sans doute, nous en rencontrons qui s'ignorent, qui ne soupçonnent pas où peuvent les pousser, l'une activant l'autre, leur férocité dormante et leur couardise pleurarde. Napoléon regrettait de n'avoir point osé rétablir la Terreur quand l'ennemi franchit la frontière de France. Thiers se déclarait prêt à défendre par la Terreur la Révolution et ses idées égalitaires : son insatiable vanité nous garantit qu'il eût été fidèle à cet aveu trop ingénu.

Nos politiciens ont tout l'égoïsme voulu pour recommencer la fête aussitôt qu'ils seront atteints dans leur amour-propre et leur intérêt (1). Ils trouveront d'honnêtes gendar-

(1) « A l'immunité privilégiée qu'ils tiennent de la Constitution, ils ajoutent l'immunité insolente qu'ils tirent des citoyens par la peur. En effet, armés par leurs usurpations d'un pouvoir discrétionnaire, ils ne reculent pour mater l'électeur devant aucun acte d'oppression. Menaces, sévices, injustices, illégalités, arbitraire,

mes pour traquer les suspects et de doux juges pour condamner les prévenus, par simple procès de tendance. En d'autres temps, Carrier fût mort dans la peau d'un chétif procureur d'Auvergne. Parmi ses fidèles, il en est qui firent de la Terreur comme ils eussent fait autre chose : tel Goullin, aristocrate manqué, créole de Saint-Domingue, fils d'un riche négociant nantais, qui s'étonne qu'on lui reproche la mort de tant de paysans vendéens, — « des gens sans aveu ! » On se rappelle ici Sieyès, qui souhaitait déporter ou exiler tous les nobles, mais qui ne se souciait pas de dire la messe pour la canaille. Au fond, notre ordre social est parfaitement instable. Il suffit de peu de mois, de quelques semaines, pour que reparaisse la sauvagerie native, incurable chez nous, dès que se relâche, ou se fausse, le ressort de l'autorité. « L'État n'est que la muselière dont le but est de rendre inoffensif cette bête carnassière, l'homme, et de faire en sorte qu'il ait l'aspect d'un herbivore. » L'observation de Schopenhauer (1) se trouve curieusement confirmée par le propos du conventionnel Amar, en apprenant les noyades de Nantes : « Tant mieux : nous mangerons les saumons de la Loire plus gras. » — Plaisanterie inconvenante, dira-t-on. — Peut-être ; mais soyons sûrs qu'Amar n'en aura pas mangé sciemment une tranche de saumon de moins. C'est tout de même de l'anthropophagie au second degré.

L'autre remarque et que, ce semble, le scrupule de la léga-

persécution, tout leur est bon ; et, s'il se trouve par hasard devant eux des gêneurs irréductibles, ils descendent au besoin — en province comme à Paris — jusqu'à employer, pour les réduire à merci, les moyens de police les plus infâmes. L'un d'eux, et qui fut il n'y a pas si longtemps président du Conseil, ne se targuait-il pas de prendre pour modèle Fouché ? La chronique dira si l'élève sut égaler le maître. » (LEYRET, *les Tyrans ridicules*, p. ii : recueil de Lettres publiées dans *le Temps*). — « Je puis tout faire : je suis du bloc », dit un député radical, qui agit comme il parle.

(1) *Pensées, Maximes et Fragments*, trad. Bourdeau, 1<sup>re</sup> édit., p. 149.

lité déprime trop facilement les gens honnêtes. Taine a montré comme ils sont peu faits pour vivre en temps de révolution. La légalité devient alors un merveilleux filet pour ligoter les consciences délicates au profit des esprits sans scrupules qui se moquent de la règle. Autant jouer loyalement contre un adversaire qui se réserve le droit de faire sauter la coupe et d'employer des cartes biseautées ou des dés pipés. Comme s'exprime le proverbe, en pareille occasion : « Face, je gagne ; pile, vous perdez. » Qui saurait dire ce qu'une bande de Chouans déterminés, une centaine d'hommes vigoureux eût pu faire en tombant brusquement sur le comité révolutionnaire et en forçant la porte de Carrier pour lui brûler la cervelle ? Les séides du proconsul étaient une cinquantaine ; et tous mouraient de peur. Ils s'évertuaient à obtenir du chef des ordres précis pour se couvrir ; et lui, non moins pleutre, s'ingéniait à ne leur en donner que de vagues pour ne pas se compromettre. Un garde national salue sous son nom l'un des meneurs, René Naux, en train de réunir, durant la nuit, les victimes d'une noyade, à la prison du Bouffay : « F..., je sais mon nom », répond l'interpellé ; « tu n'a pas besoin de me nommer ; je ne suis pas trop à mon aise ici. » — Les militaires étaient amplement fixés sur la valeur du régime ; mais ils n'osaient agir. Kléber connaît ce monde ; pendant la journée de Cholet, au milieu d'octobre 1793, voyant Carrier se sauver à toutes jambes, — les jambes de son cheval, — l'officier dit d'un air méprisant à ses grenadiers : « Laisser passer le citoyen représentant ; il tuera après la victoire ». Et, lorsque effectivement Carrier tue, Kléber, de passage à Nantes, le malmène, lui en impose durant quelques jours, mais continue plus loin de travailler et vaincre pour la Convention. — Le brave chef de brigade Boivin, après une discussion avec Goullin sur l'illégalité de certaines arrestations, « bien persuadé qu'il venait de signer son arrêt de mort, alla prendre ses pistolets, n'osa rester chez lui, de crainte d'y être arrêté, et, pendant plus de deux heures, erra sur les promenades, décidé à se faire sauter la tête, plutôt que d'être noyé ou fusillé ». Le courage ne lui man-

quait pas; mais l'aplomb lui faisait défaut de violer la Loi et de tuer d'abord son représentant.

Devant de pareilles défaillances, on se prend d'une haute considération pour Mlle Charlotte de Corday.

RENÉ DE KERALLAIN.

---

**La Religion de Jésus d'après l'Évangile**, par l'abbé PIERRE LELIÈVRE, 3 fr. 50 (Perrin et C<sup>o</sup>, éd.) — Voilà un livre d'une piété sobre et distinguée, s'attachant de propos délibéré aux faits essentiels et les mettant en pleine lumière; on y reconnaît, d'autre part, à côté du talent de l'écrivain aussi maître de sa langue que de ses idées, une solide préparation exégétique et critique. Le livre se divise en trois parties: la paternité de Dieu, — la loi d'amour, — Jésus-Christ. Nous reproduirons le sommaire de la troisième: « La perfection de la vie a été réalisée dans sa plénitude par Jésus-Christ. Lui seul a vraiment connu le Père et il l'a aimé. — Vivre uni à Jésus, c'est atteindre le Père et pratiquer l'amour. — En Lui, avec Lui, par Lui, l'homme mortel assure l'éternelle fécondité à sa vie. » — Précédemment, M. Lelièvre avait dit: « A qui l'interroge, l'Évangile répond: La vie est un don de Dieu, notre Père. Elle se déroule sur un plan, qui n'est pas le monde, donc invisible et surnaturel, où la foi est son introductrice. — Sa loi est l'amour. — Sa perfection dans la plénitude a été réalisée par Jésus-Christ. L'homme, uni à Jésus, atteint la vie éternelle. »

Ce livre fait honneur à la fois à l'auteur et au milieu dont il sort et dont il reproduit les hautes et nobles aspirations.

MAURICE VERNES.

---

**La Constitution de 1875 et le pouvoir exécutif**, par PAUL BRUNOY (Éditions de *la Nouvelle Revue*). — C'est le travail, consciencieux et remarquable, d'un libéral en voie de guérison

et d'un positiviste qui s'ignore encore, et qui se trouvera parce qu'il se cherche sincèrement. L'auteur pose des prémisses correctes, appuyées sur des constatations de fait, claires, voyantes souvent, incomplètes et erronées parfois, et desquelles les conséquences ne sont tirées que timidement.

M. Paul Brunoy discerne très bien les règles éternelles de tout gouvernement. « Les hommes, pour vivre en commun, ont besoin d'être gouvernés. Pour qu'il y ait ordre, il faut qu'il y ait pouvoir, et tout pouvoir véritable se résume toujours dans un individu. Il faut un chef ! » On ne saurait mieux dire.

Il n'échappe pas à l'auteur que « la France n'est pas gouvernée. Confusion des pouvoirs, asservissement des uns, despotisme des autres, aboutissant à la mise en tutelle de la masse pour la satisfaction d'intérêts particuliers. Régime... aussi dangereux pour la conservation sociale que pour la durée du pays. » M. Brunoy a plusieurs pages dans ce ton. Il décrit impitoyablement les effets de l'anarchie régnante, en observateur à qui nul sophisme n'en impose.

Mais, à partir de cet endroit, le fil conducteur échappe à la main du positiviste incomplet.

Sans doute, conclut-il à la restauration du pouvoir exécutif. Mais l'emploi même de cette locution, empruntée à la logomachie de Montesquieu, suffit à déceler un fort reste du préjugé libéral et démocratique. Pouvoir exécutif et pouvoir central ne sont pas deux expressions équivalentes. L'exécutif, en bonne thèse, ne peut être que le subordonné du pouvoir législatif ou local. Il se borne à exécuter les décisions qu'il a instruites peut être, mais qu'il n'a point prises. Sans doute, il y a une façon d'instruire les affaires qui sollicite, en quelque manière, la décision, et une façon de l'exécuter qui la corrige et l'atténue ; mais le pouvoir de décision n'en garde pas moins sa primauté. Un exécutif ne sera jamais le *chef* que réclame plus haut M. Brunoy.

La chose a d'autant moins de chance d'advenir que l'auteur s'en tient au principe anarchique de la désignation du supérieur par les inférieurs et qu'il se refuse à assigner à son

pouvoir exécutif une autre origine que l'élection à temps.

Et alors nous retombons dans les panacées de M. Ch. Benoist.

Le président de la République est devenu un automate. Moins encore, un soliveau. Il est hors d'état d'utiliser, à l'encontre des parlementaires, la plus infime des nombreuses prérogatives que la Constitution de 1875 est censée lui avoir imparties. Qu'à cela ne tienne. Nous allons recourir au *plébiscite filtré*.

Le corps électoral présidentiel élargi comprendra, en dehors des parlementaires, les conseils généraux, l'Institut, la Cour de cassation, les Cours d'appel, le Conseil d'État, la Cour des comptes, tous les mandarins de l'Université, les hauts fonctionnaires de tous les départements ministériels, les Chambres de commerce, les représentants des syndicats patronaux et ouvriers, etc...

Nous avons le regret de dire à M. Paul Brunoy que, selon toute vraisemblance, le président, ainsi nommé, resterait un soliveau comme devant, incapable, comme devant, de rechercher, d'assumer la moindre responsabilité et d'exercer son fameux droit de veto, allât-on, pour mieux réussir dans ce grand œuvre, jusqu'à supprimer la responsabilité des ministres devant les Chambres.

M. Brunoy s'est donné le tort — très grave — d'oublier que la France républicaine vit sous deux Constitutions écrites, également artificielles, et parfaitement contradictoires, d'ailleurs, la Constitution consulaire de l'an VIII, qui a aménagé notre régime administratif, et celle de 1875, qui a établi notre régime politique. Et l'on s'étonne que l'auteur ait pu omettre un élément aussi important du problème qu'il aspirait à résoudre.

Comment ne voit-il pas que, par le moyen de la Constitution de l'an VIII, mère de ce qu'Auguste Comte a si bien appelé le *césarisme administratif*, le Parlement a, dès longtemps, politiciannisé et asservi — sauf peut-être le Conseil d'État et les syndicats ouvriers — les corps intermédiaires auxquels il s'agit, dans le système proposé, de déférer le choix

du président, concurremment avec le Sénat et la Chambre des députés ? Je ne suis pas insensible à l'élégance du procédé en la forme. Je me demande, avec infiniment de scepticisme, ce qu'il y aurait de changé dans le fond des choses.

Le jugement de M. Brunoy a été fâcheusement influencé par l'idée inexacte qu'il se fait de la situation américaine. « Les Américains, écrit-il, ont placé à la tête de l'État un chef du pouvoir exécutif solidement armé ! » Dès l'instant qu'on en est resté à cette notion, il est fatal qu'elle conduise à ce raisonnement : pourquoi, toutes choses égales d'ailleurs, n'en serait-il pas de même en France qu'en Amérique ? J'ai grand'peur que l'opinion qu'on se forge, dans notre pays, du président américain, ne date de Tocqueville. M. Ostrogorski, de qui l'étude sur *la Démocratie et les partis en Amérique* se distingue par la rigueur et la fraîcheur de la documentation recueillie sur place, ne partage pas précisément l'optimisme de M. Brunoy. « Élu de l'Organisation, écrit M. Ostrogorski, le président a cessé d'être le chef de la nation pour être le chef d'un parti, et même moins que cela, le représentant de l'Organisation, laquelle recherchait avant tout les places du patronage confié au président par la Constitution. » Certes, la puissance du président s'est considérablement accrue depuis la guerre de Sécession, mais « il reste aussi entravé par les restrictions constitutionnelles et les relations de parti qu'auparavant, aussi bien dans la sphère législative que dans l'exercice de ses pouvoirs de nommer aux emplois et de négocier des traités. Un président, fort à sa manière (et ceci m'a tout l'air d'une épigramme à l'adresse du gasconnant Roosevelt), peut bien employer un langage vigoureux à l'égard d'un congrès mal disposé, il n'en sera pas plus avancé pour cela. »

N'allons pas chercher des modèles en Amérique où la Démocratie, du train qu'elle y a pris, n'aura bientôt plus d'autre leçon à nous donner que celle de l'ilote ivre.

Un chapitre, « l'Habit d'Arlequin », est celui que M. Brunoy consacre à la genèse de cette fameuse Constitution de 1875, dont il souhaite si ardemment la révision. On s'en va répé-

tant, depuis trente-six ans, que nos lois constitutionnelles furent, en 1875, vaille que vaille, la réduction forcée des deux antinomies récalcitrantes, la Monarchie et la Démocratie. Ce pourrait bien être une légende de plus. Les querelles de mots et de personnes nous ont masqué la réalité. L'on s'entre-disputait alors sur le point de savoir si l'exécutif-soliveau serait un dynaste ou un bourgeois; mais au fond, à part une centaine d'extrémistes, l'immense majorité des membres de l'Assemblée nationale communiaient dans une même illusion et dans le même désir de restaurer — accommodée au goût du jour — la Constitution de l'Empire libéral. Le comte de Chambord n'eut pas grand'peine à se rendre compte que tous ces gens-là, de la droite à la gauche, tenaient absolument à leur parlementage, et il eût mieux fait de le leur dire tout crûment que de rompre sur une question secondaire d'emblème. On ne peut, d'ailleurs, expliquer que par son goût dépravé du parlementarisme le besoin que l'Assemblée nationale éprouva de « constituer ».

Constituer? Pourquoi? L'Assemblée n'était-elle pas, à elle seule, une suffisante évocation du pouvoir local? La force des choses, plus encore que l'élection, n'avait-elle pas porté un chef sur le pavois, M. Thiers? Si la thèse positiviste eût prévalu dans l'Assemblée, celle-ci eût conféré l'hérédité socio-cratique à M. Thiers, ne se réservant pour elle que les attributions financières. Une telle situation, coïncidant avec le sentiment de résipiscence, né de nos défaites, se fût montrée éminemment propice, non à la rédaction, mais à l'éclosion naturelle d'une Constitution. Mais à cette époque l'on confondait le positivisme avec le littérisme, hélas!

M. Brunoy veut aller à Versailles. En supposant qu'il pût décider les parlementaires à l'y suivre, ce qu'ils iraient y faire ne vaudrait pas le voyage. Notre confrère se trouve dans d'excellentes dispositions d'esprit pour relire *l'Essai sur le principe générateur des Constitutions*, de Joseph de Maistre; qu'il en profite, sans plus tarder.

Ce qui est écrit n'est rien, a maximé Maistre, plus l'on écrit et plus l'institution est faible.

Une loi sociologique a choisi d'avance, pour nous, la Constitution qui nous convient. Cette loi a conclu en faveur du pouvoir central, à soi-même sa propre raison d'être, et se subordonnant les assemblées. Inutile de s'évertuer à biaiser et à ruser avec elle. Je crois bien que M. Paul Brunoy n'a plus beaucoup d'efforts à faire pour être de cet avis.

**Histoire des partis socialistes en France**, publiée sous la direction d'ALEXANDRE ZEVAËS (III. *Les Guesdistes*, par ZEVAËS. VI. *Les Blanquistes*, par DA COSTA. VIII. *Les Socialistes indépendants*, par A. ORRY). Marcel Rivière, éd. — Cette histoire des partis socialistes comprendra, lorsqu'elle sera terminée, onze brochures séparées. M. Zevaës en doit pour sa part rédiger trois, y compris la plus importante, celle qui résume les autres et leur donne une conclusion. Ce nom seul nous dispense d'en dire davantage et indique clairement la tendance — discrète, d'ailleurs — de la publication. J'aime peu cette conception de l'histoire d'une doctrine et d'un parti, fragmentée en monographies de sous-doctrines et de sous-sectes. Nulle méthode n'est moins favorable au point de vue d'ensemble. Sous cette réserve, *l'Histoire des partis socialistes* renferme une documentation abondante et sûre, qu'on ne trouverait nulle part ailleurs. Elle est appelée à rendre les plus grands services à tous ceux qui auront à s'occuper de ces questions et surtout à celui qui voudra faire la philosophie de l'histoire du socialisme français et surprendre, dans l'intimité de ses raisons cachées, le processus par quoi le mouvement prolétarien s'est trouvé canalisé, politiciannisé et parlementarisé.

REMY ANSELIN.

---

**Le Gouvernement de Pie X**, par AVENTINO, 5 fr. (Nouvelle Librairie nationale). — Lorsqu'en 1903 le cardinal Sarto fut élevé au pontificat, certains firent la moue en disant : « C'est un fils de paysan, un ancien curé de campagne ! » Nous ne fûmes

pas de ceux auxquels le passé du nouvel élu inspirait ce dédain. Nous augurâmes, au contraire, que ses origines modestes pouvaient valoir, comme garanties de caractère et de bon sens, plus qu'une carrière dans les nonciatures ou une vie écoulée au milieu des *combinazione* de la curie romaine. Pour apprendre à connaître les hommes, il est bon de les étudier d'abord dans les couches sociales où l'absence complète de formalisme laisse leur être tout à fait à nu, et les âmes se trempent à subir, durant les jeunes années, des conditions matérielles un peu dures.

Les événements ont confirmé ce pronostic. En huit années de règne, Pie X s'est montré un grand pape. Aussi bien pour les affaires de France que pour celles d'Italie, d'Espagne et même d'Allemagne, il a su déjouer des intrigues savamment ourdies et redonner à l'Église une fermeté d'attitude qu'avait un instant paru compromettre la vieillesse trop prolongée du précédent pontife.

Les périls auxquels on devait parer se groupaient autour de deux faits généraux : la résistance aux infiltrations dissolvantes de la métaphysique, qui, sous les noms de *modernisme* ou de *démocratie chrétien*, menaçaient d'altérer tout le meilleur du dogme catholique, et la lutte contre les entreprises violentes des Jacobins français.

Le péril du dissolvant métaphysique pouvait éveiller, à lui seul, les plus grosses préoccupations. L'affaire de l'abbé Murri et celle du *Sillon* en furent les épisodes les plus saillants. Les positivistes n'ont pas suivi, sans quelque inquiétude, cette partie de la tâche du Saint-Siège. Car, s'ils mettent beaucoup plus de confiance dans les conceptions précises de la théologie que dans les principes inconsistants de la vague philosophie moderne pour fournir des directions à ceux qui n'ont pas encore atteint l'état mental qui est le leur, ils savent, d'autre part, qu'une pente naturelle fait trop glisser les esprits du premier de ces plans vers le second. Par bonheur, les condamnations pontificales trouvaient appui, en fait, dans un sentiment tout positif, celui de la continuité. Parmi les demi-révoltés, le nombre est bien petit de ceux qui

vont jusqu'au bout des conséquences que devrait entraîner leur attitude. Ils sentent trop qu'on ne les suivrait pas. Et, en effet, ceux-là même dont les liens avec le catholicisme se réduisent à faire consacrer par lui les grandes étapes de la vie familiale — naissances, mariages, décès — n'accepteraient pas la fausse monnaie des hérétiques ou des schismatiques. Le respectueux attachement des Occidentaux à leurs traditions historiques garantit, pour longtemps encore, l'autorité de l'Église contre les pauvres machinations des vaniteux que tourmente le désir de plaire à ce qu'ils croient être la majorité de leurs contemporains. Il demeure que les décisions énergiques du pape coupèrent le mal dans sa racine et que ce fut un bien.

Le règne de Pie X a vu s'accomplir, en France, la séparation des Églises et de l'État. Si on avait chargé les positivistes d'y pourvoir, ils se seraient bornés à faire une loi en deux articles ainsi conçus : 1° *A l'avenir, le gouvernement n'interviendra plus dans le choix des ministres des cultes ;* 2° *Les ministres en fonctions toucheront leur traitement actuel jusqu'à la fin de leur vie ; mais il n'en sera servi aucun à ceux qui embrasseront cette carrière après la promulgation de la présente loi.* Ces courtes phrases pouvaient suffire. Mais la manie légiférante de nos parlementaires et surtout le sectarisme de la majorité dirigeante demandaient autre chose. Dans l'espoir d'étrangler hypocritement le catholicisme, on élabora, tant pour la loi elle-même que pour les règlements basés sur elle, un ensemble de dispositions qui formèrent, au total, plus de 300 articles. On avait pris grand soin de ne jamais y faire allusion à la papauté. Par là, on pensait réduire à néant cette institution, les choses dont la loi ne parle pas étant réputées inexistantes. Or, il arriva que le pape ne se tint pas pour mort et qu'il ordonna aux catholiques de ne pas obéir à la loi. On vit alors, ô législateurs ! combien vaine est votre puissance réelle. On vous vit bâcler au plus vite une nouvelle loi pour éviter la fermeture des églises, devant laquelle vous reculiez. Et toute cette aventure faisait penser à la fantaisie d'un despote décrétant un jour que le soleil ne

brilleraient plus, et obligé, le lendemain, de rapporter son décret, parce que le soleil brille tout de même.

Le triomphe de Rome eût été encore plus grand, si tous les fidèles eussent montré le même courage que leur chef. Mais l'attitude honteuse de ceux qu'on nomma les *soumissionnistes* fut le grand scandale de cette période. Au vrai, ceux-ci — parmi lesquels on notait plusieurs personnes titrées — étaient tous des *bourgeois*, c'est-à-dire de ces gens dont l'âme rétrécie n'offre pas de place aux sentiments sociaux dépassant le cercle de la société familiale. Qu'importent les grands intérêts de l'Église et de la patrie ? L'essentiel reste de n'avoir jamais de difficultés avec le commissaire de police, rempart suprême des coffres-forts. Certains se firent ambassadeurs officieux pour tenter un fléchissement de l'intransigeance romaine. Clemenceau n'était pas si méchant que ça ! On pouvait fonder de sérieux espoirs sur la souplesse d'un Briand !... Peine perdue. Le pape, fils de paysan, écoute patiemment ces bourgeois, mais n'en fit qu'à sa tête. Et l'histoire de l'humanité put enregistrer une nouvelle victoire de la spiritualité pure sur la force matérielle.

Ces faits sont d'hier. Mais l'ouvrage d'Aventino les ramasse en un tableau d'ensemble qui leur donne leur plein relief. En fermant son livre, on se dit que Pie X figurera parmi les bons ouvriers de l'ordre humain.

ANTOINE BAUMANN.

---

**Statuomanie parisienne**, par GUSTAVE PESSARD, 2 francs (Daragon, éditeur). — M. Pessard s'insurge contre l'encombrement des voies publiques par les morts pétrifiés. Bonne est l'intention, car l'abus est incontestable. Le procédé sommaire de proscription se justifie-t-il aussi simplement ?

D'abord, la « liste des statues et des monuments existant dans Paris » s'allonge ici à plaisir : y figurent statuette et médaillons qui ornent nos édifices ; statues élevées à l'intérieur des écoles, hôpitaux, etc. M. Pessard, impatient, exa-

gère d'instinct sa thèse insuffisante, et néglige, sans s'en douter, la question plus sérieuse des glorifications légitimes.

Conseillers municipaux et « comitards » — mot de M. Pessard — jouissent de mince compétence en une telle spécialité. Qui ne sait glorifier ne sait réprover. Vulgaires ignorants des fonctions politiques inconsidérément assumées, les agents, dupeurs ou dupés, du pouvoir exécutif usurpent naïvement la mission terrible du jugement des morts.

Insensés ! dites : qu'avez-vous fait de notre Panthéon ? En opposition au glorieux Westminster, tout peuplé des ancêtres, des ombres lumineuses de la Race conquérante, vous n'offrez qu'un vide majestueux : le silence de votre immense inaptitude.,.

Nos assemblées administratives ne sont point des conciles ; et vos clameurs populaires ne suppléent pas à l'ordre perdu des dieux anciens...

Le mal dont nous souffrons n'est pas de pierre, mais de chair : c'est nous qui, des profondeurs de notre ineptie, clamons. Le gâchis de l'édilité est une mode, comme tant d'autres, du désordre social : à chaque tournant de rue, nous nous butons à la pierre d'achoppement de l'éducation publique, à la ruine souillée du principe religieux insulté.

Les derniers siècles ont assez démoli, ô conseillers parisiens concussionnaires : avant de réformer les pierres, réformez-vous et réformons-nous nous-mêmes.

Tous autres biens viendront par surcroît.

**Élimination des postulats de la géométrie**, par L. F. — L'auteur nous montre l'inanité des postulats. Soit. Il faut le savoir ; mais n'oublions point ce que furent ces postulats et ce que, pratiquement, ils restent.

ÉLOI PÉPIN.

---

*Le Directeur-Gérant* : G. DEHERME.

---

# POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à La Coopération des Idées.

(*Envoi franco*)

- |   |        |
|---|--------|
| <b>Appel aux conservateurs</b> , par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages   | 3 fr.  |
| <b>La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité</b> , tome premier (seul publié) : <i>Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique</i> , un vol. in-8 de 776 pages                                      | 9 fr.  |
| <b>Testament d'Auguste Comte</b> , avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2 <sup>e</sup> éd., un vol. in-8 de 570 pages. | 10 fr. |
| <b>Lettres d'Auguste Comte à divers</b> , publiées par ses exécuteurs testamentaires.   |        |
| Tome I <sup>er</sup> , première partie, un vol. in-8 de 656 pages.  | 8 fr.  |
| Tome I <sup>er</sup> , seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages  | 6 fr.  |
| Tome II <sup>e</sup> , un vol. in-8 de 364 pages  | 10 fr. |
| <b>Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte</b> , par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages  | 1 fr.  |

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

- A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.  
A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.  
A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.
- A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.  
— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.  
— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.  
— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.  
— — *Crès et C<sup>ie</sup>*, 3, place de la Sorbonne.  
— — *Feuillata*, 8, boulevard Denain.  
— — *Floquet*, 43, rue des Martyrs.  
— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.  
— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.  
— — *Hétains*, 50, rue de Passy.  
— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.  
— — *Maynier*, 54, rue de Seine.  
— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.  
— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.  
— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.  
— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.  
— — *Tassel*, 44, rue Monge.  
— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

---

## LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

---

### RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

---

*Le Courrier de la Presse* lit 6.000 journaux par jour

---